

ARISTOTE,

PAR

M. F. HOEFER.

EXTRAIT
DE LA
NOUVELLE BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,
DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS,
publiée par MM. FIRMIN DIDOT frères.

PARIS,
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

1852.

ARISTOTE.

ARISTOTE, ARISTOTELES (Ἀριστοτέλης), encyclopédie vivante de l'antiquité, naquit à Stagire (1) dans la première année de la 99e olympiade (384 avant J.-C.), et mourut en 322 avant J.-C. C'est le propre des hommes de génie de s'appliquer à toute chose avec une égale supériorité; leur caractère, comme celui de la vérité, c'est l'universalité : on les dirait une émanation plus directe de l'Être suprême, les vrais délégués de Dieu.

Le père d'Aristote s'appelait Nicomaque, de la famille des Asclépiades; il était médecin, et ami d'Amyntas II, roi de Macédoine (de 343 à 369 avant J.-C.); sa mère, Phœstis ou Phæstias, descendait d'une famille de Chalcis. Arimnestus est mentionné comme frère, et Arimneste comme sœur d'Aristote. La position que Nicomaque occupait à la cour macédonienne influa sur l'éducation et le sort de son fils. Aristote se lia de bonne heure avec le plus jeune des enfants d'Amyntas, avec le célèbre Philippe, dont il avait à peu près l'âge, et fut d'avance désigné pour être le précepteur de l'héritier de son royal ami (2). Il reçut probablement de son père, qui avait lui-même écrit sur la médecine et l'histoire naturelle, les premières notions de la science. A la mort de ses parents, il eut, dès l'âge de dix-sept ans, pour tuteur Proxène d'Atamée en Mysie, sans doute depuis longtemps établi à Stagire. Celui-ci continua l'éducation commencée par Nicomaque, et s'acquit l'estime de son pupille reconnaissant : Aristote adopta plus tard Nicanor, le fils de son tuteur, et lui donna en mariage sa fille Pythias.

(1) Stagire, aujourd'hui *Stavro*, fondée par les habitants de Chalcis en Eubée, était située à la base de cette presqu'île dont le mont Athos occupe l'extrémité méridionale. La petite ville de Stagire joua un certain rôle dans tous les grands événements de la Grèce pendant l'expédition de Xerxès, pendant la rivalité de Sparte et d'Athènes, et, plus tard, pendant les guerres de Philippe, père d'Alexandre.

(2) Dionys., *De Demosth. et Arist.*, 5.

Athènes était alors dans toute sa splendeur. C'était le centre des lumières. Le jeune ami de Philippe vint, dit-on, s'y instruire, à l'école de Platon, dans la seconde année de la 103e olympiade (367 avant J.-C.). Cette date mérite d'être signalée : on rapporte à la même année le second voyage de Platon en Sicile, et ce philosophe resta près de trois ans à la cour de Denys le jeune, tyran de Syracuse. Aristote ne put donc entendre son maître que pendant fort peu de temps : dans l'intervalle il eut tout le loisir nécessaire pour acquérir à Athènes les connaissances préliminaires, et se lier avec les principaux disciples de Socrate, notamment avec Xénocrate et Héraclide du Pont. Après son retour de Syracuse, Platon ne tarda pas à distinguer, dans la foule de ses auditeurs, le jeune Stagirite : il l'appelait *le Liseur* (Ἀναγνώστης), *l'Intelligence de l'école* (Νοῦς διατριβῆς) (1), faisant allusion aux habitudes studieuses et aux talents de son élève. La conception si vive d'Aristote, comparée à la conception si lente de Xénocrate, fit dire à Platon que l'un avait besoin d'un frein et l'autre d'un éperon; et, continuant le parallèle, il ajouta que le premier sacrifiait trop aux Grâces, et le dernier pas assez.

Libre et indépendant par sa fortune, le fils de Nicomaque ne se refusa, en effet, rien de ce qui pouvait servir à la culture de l'esprit et du corps. Suivant le portrait, peu flatteur du reste, qu'en fait le biographe Timothée d'Athènes, cité

(1) Cœlius Rhodigin., XVII, 17; Philopon, *De æternitate mundi, adversus Proclum*, VI, 27, edit. Venet., 1535, in-fol.

par Diogène Laërce, il était toujours bien vêtu, portait des bagues aux doigts, se rasait la barbe, avait la voix féminine, la taille grêle, les yeux petits; il prononçait les *r* comme des *l* (1), défaut commun à beaucoup de Grecs célèbres, tels qu'Alcibiade, Démosthène, etc.; mais ce qui devait contraster avec les mœurs d'alors, c'est qu'il aimait les femmes : il eut d'Herpilis, sa concubine, un fils qu'il appela, du nom de son père, Nicomaque (2).

Aristote eut de bonne heure des détracteurs, ronce rampante qui, dans le sentier de la vie, cherche à abaisser tous les genres de supériorités. Au dire de quelques envieux, il aurait dissipé son patrimoine dans la débauche; et, réduit à la misère par sa faute, il aurait été obligé de gagner sa vie à servir comme soldat, ou à vendre des drogues. Mais déjà les anciens ont fait justice de ce conte (3). Ceux qui prétendent qu'Aristote s'était montré ingrat envers Platon, son maître, et « qu'il lui donnait des ruades, comme un poulain à sa mère » (termes de Diogène Laërce), confondent deux choses bien distinctes : le disciple et le philosophe. Comme disciple, Aristote était plein de déférence pour Platon; il témoigna même, dit-on, sa gratitude en lui consacrant un autel avec une inscription exaltant les vertus de « ce maître, que les méchants eux-mêmes ne sauraient atteindre. » Mais si, comme philosophe, il pensa autrement que Platon, il n'en continua pas moins d'estimer son maître. Ce qui le prouve, c'est le passage suivant de la *Morale à Nicomaque* (lib. I, cap. 4) : « Il vaut peut-être mieux, dit Aristote, examiner avec soin et de près une théorie, bien que cette recherche puisse devenir fort délicate, puisque ce sont des philosophes qui nous sont chers (φίλοι ἄνδρες) qui ont avancé la théorie des idées. Mais il doit paraître mieux aussi, surtout quand il s'agit de philosophes, de mettre de côté ses sentiments personnels, pour ne songer qu'à la défense du vrai; et, quoique tous les deux soient bien chers, c'est un devoir sacré de donner la préférence à la vérité (ὅσιον προτιμᾶν τὴν ἀλήθειαν) (4). » On voit que l'origine du proverbe *Amicus Plato, sed magis amica veritas*, remonte à Aristote lui-même. — Nous n'insisterons pas sur toutes les calomnies répandues par les ennemis du Stagirite, qui, selon l'expression de Thémistius (*Orat.*, IV), formaient une véritable armée.

Aristote fit un premier séjour de vingt ans à Athènes. De disciple, il ne tarda pas à devenir maître : dans les dernières années il réunissait autour de lui un cercle d'intimes, où se fit surtout remarquer Hermias, le dynaste des villes d'Atarnée et d'Assos en Mysie. Il enseigna d'abord la rhétorique, et se fit rival d'Isocrate. Il ouvrit une école, pour combattre le mauvais goût que ce rhéteur avait essayé d'introduire dans l'éloquence (1). Les attaques furent si bien dirigées, qu'Isocrate, alors octogénaire, chargea ses élèves, entre autres Céphisodore, d'y répondre; l'ouvrage de Céphisodore existait encore du temps d'Athénée. Aristote consigna les principes de son premier enseignement dans sa *Rhétorique*. On n'y trouve aucune trace de sa polémique avec Isocrate. Ses discussions avec son condisciple Xénocrate, qui succéda à Speusippe dans l'Académie, n'eurent pas non plus le caractère odieux que ses ennemis ont voulu leur donner : Aristote ne pouvait et ne devait prétendre à l'héritage de celui qui était à la fois son maître et son adversaire.

D'après un témoignage contestable, rapporté par Diogène Laërce (V, 2), les Athéniens envoyèrent Aristote en ambassade à la cour de Macédoine, pour obtenir le rétablissement des villes du parti athénien, que Philippe avait détruites dans la Thrace. Au nombre de ces villes se trouvait Stagire. Ce ne fut cependant que beaucoup plus tard qu'Aristote obtint de Philippe ou plutôt d'Alexandre, son disciple, la restauration de sa ville natale. La lettre (2) dans laquelle Philippe annonça au Stagirite, qui étudiait alors à Athènes, la naissance de son fils Alexandre (356 avant J.-C.), paraît encore moins authentique que cette ambassade. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Aristote quitta Athènes en 348 de J.-C., année de la mort de Platon, pour compléter ses études par des voyages. Accompagné de Xénocrate, il visita l'Asie Mineure, et se rendit à l'invitation d'un de ses meilleurs élèves, Hermias, dont la fin tragique eut l'importance d'un événement politique. Hermias avait été le confident ou l'eunuque favori d'Eubule, dynaste bithynien : il l'avait aidé à expulser la garnison perse de quelques villes de la Bithynie, et lui succéda comme tyran d'Atarnée et d'Assos. Élevé à Athènes, et passionné pour la philosophie, il avait formé le plan d'arracher toutes les cités grecques de l'Asie Mineure au joug des Perses. Ce fut aussi le rêve de Philippe de Macédoine, et plus tard le principal prétexte de l'expédition d'Alexandre. C'est sans doute cette réunion de circonstances qui a donné au voyage d'Aristote toute l'apparence d'une mission diplomatique. Un transfuge grec, Mentor, au service du roi de Perse, attira Hermias dans un piége, et le livra aux mains d'Artaxerce Ochus, qui le fit étrangler. Cette catastrophe affligea profondément Aristote, qui fit éclater sa douleur dans deux monuments qui

(1) Diogène Laërce, IV, 6.

(2) *Id.*, V, 1.

(3) Athénée, VIII, p. 354 (édit. Schweigh.); Pline, *Nat. Hist.*, V, 9; Eusèbe, *Préparat. Évang.*, XV, 2; Apulée, *Apolog.*, p. 510, édit. Oudendorp.

(4) *Morale*, IX, 7; *Politique*, II, 3. Suivant une note d'Olympiodore (commentaire sur le *Gorgias* de Platon), Aristote avait écrit le panégyrique (λόγος ἐγκωμιαστικός) de Platon. *Voy.* Cousin, *Journal des Savants*, p. 744, année 1832.

(1) Quintilien, XI, 2.

(2) Cette prétendue lettre est donnée par Aulu-Gelle, IX, 3, et par Dion Chrysostome, *Orat.*, XIX.

nous sont parvenus : l'un est cet admirable Péan, chant simple et noble qui n'a été surpassé par aucun poëte (*voy*. Athénée, XV, 16, et Diogène Laërce, V, 7). En voici le commencement, d'après la traduction de M. Firmin Didot père :

> Vertu, qui forces l'homme à vaincre la nature ;
> O le premier des biens qu'il doive conquérir,
> C'est pour toi que la Grèce, heureuse de souffrir,
> Supporte avec constance un labeur sans mesure,
> Et pour ta beauté sainte, ô vierge noble et pure,
> Vois ses enfants mourir.
>
> Tant il est beau le fruit inaltérable
> Dont tu séduis les âmes des héros !
> Tant pour les Grecs ce fruit est préférable
> A la naissance, à l'or, au doux repos !
>
> Jusqu'à toi se frayant un sentier difficile,
> Les deux fils de Léda, sans redouter la mort,
> Te forçaient, noble proie, en ton céleste asile :
> Ils imitaient Alcide ; et, par un même effort,
> Pour toi le grand Ajax et le divin Achille
> Virent le sombre bord (1).

L'autre monument, inspiré par la douleur et l'indignation, est une inscription de quatre vers, ainsi transmise par Diogène Laërce (V, 7) :

> Un roi de Perse, violateur des lois, fit mourir celui dont on voit ici l'image. Un ennemi généreux l'eût vaincu par les armes ; un traître le surprit sous le voile de l'amitié.

Cette inscription fut placée sur la statue ou le mausolée qu'Aristote éleva à son ami dans le temple de Delphes. Pour échapper aux sicaires du roi de Perse, Aristote se réfugia à Mitylène, dans l'île de Lesbos, avec Pythias, sœur ou fille adoptive d'Hermias, qu'il avait épousée. Il séjourna deux ans dans cette île (de 345 à 343 avant J.-C.) ; son union fut heureuse, à en juger par son testament, où il ordonna de joindre ses cendres à celles de son épouse chérie. Ses liaisons avec Hermias ont le plus prêté aux calomnies de toute sorte ; et ces calomnies furent si bien propagées, que, cinq siècles plus tard, Tertullien s'en fit encore l'interprète, en avançant que c'était Aristote lui-même qui avait livré aux Perses son ami et son hôte. On voit que, dans toutes ces accusations portées contre le grand philosophe, l'odieux le dispute au ridicule.

Aristote était probablement encore à Mitylène, quand le roi Philippe l'appela auprès de lui (343 avant J.-C.) pour faire l'éducation de son fils Alexandre. Jamais prince n'eut pour précepteur un aussi grand maître. Aristote succéda dans cette charge à Léonidas, parent d'Olympias, qui fut trop sévère, et à Lysimaque, qui fut trop indulgent. Il initia son royal élève à toute la science des Grecs, et eut sur ce caractère fougueux un ascendant fondé sur une estime réciproque qui ne se démentit jamais. Alexandre avait alors treize ans. Sous la direction de son nouveau précepteur, il étudia d'abord la politique, la morale (éthique), l'éloquence, et la poésie. Puis il apprit les sciences naturelles, la médecine, et l'astronomie. Ce plan d'études était tout à fait rationnel : les lettres avant les sciences : il faut d'abord former le goût, exercer la mémoire et le jugement, connaître, en un mot, les facultés humaines, avant de les appliquer aux objets de la nature (1). A juger par les faits, Alexandre avait bien profité des leçons de son maître : au sac de Thèbes, il fit respecter la maison de Pindare ; au milieu de ses conquêtes, il portait toujours avec lui et mettait sous son chevet l'*Iliade* d'Homère, dont Aristote avait lui-même revu le texte (2) ; enfin, l'expédition de Néarque, les naturalistes, les astronomes et les géographes qu'il avait emmenés avec lui en Asie et en Afrique, témoignent de son amour pour les sciences. Il paraît que le grand conquérant ne dédaignait pas même les idéologues, puisque du fond de l'Asie il écrivit (3) à son maître pour lui reprocher d'avoir divulgué des théories métaphysiques, qu'il aurait voulu garder pour lui seul.

Peu de temps après son arrivée à Pella, résidence de Philippe, Aristote fut autorisé à relever Stagire de ses ruines, et à y construire un palais appelé le Nymphæum, où il enseigna quelquefois (4). Parmi les condisciples d'Alexandre, dont quelques-uns devinrent ses compagnons d'armes, Plutarque cite Cassandre, fils d'Antipater, Marsyas fils d'Antigone, Callisthène, Ptolémée, Harpalus, Néarque et Théophraste. Il est rare qu'une même école ait réuni tant d'élèves distingués : il n'y eut qu'Aristote pour réaliser cette merveille.

A l'âge de dix-sept ans, Alexandre fut chargé du gouvernement de la Macédoine, pendant l'expédition de son père contre Byzance. Depuis cette époque, et surtout depuis la bataille de Chéronée (338 avant J.-C.), où la bravoure d'Alexandre annonça le héros futur, Aristote ne paraît plus avoir donné à son élève que des avis et des conseils par voie épistolaire : sa mission de précepteur était finie. En 335 avant J.-C., peu de temps après l'assassinat de Philippe et l'avénement de son fils, Aristote quitta pour toujours la Macédoine. Après douze ans d'absence il revit de nouveau Athènes, où il trouva Xénocrate, chef de l'Académie (5). Ce fut alors que

(1) Hymne d'Aristote à la Vertu, traduit en vers français par M. Firmin Didot ; Paris, 1832. Le fond de ce poëme se trouve imité dans une des plus belles odes d'Horace :

> *Justum et tenacem propositi virum,*
> . . . .
> *Hac arte Pollux et vagus Hercules*
> *Enisus, arces attigit igneas.*

(1) Parmi les sentences rapportées par Diogène Laërce comme étant d'Aristote, on trouve entre autres celle-ci : « L'instruction est un guide qui nous mène heureusement à la vieillesse. » Cette sentence est précédée d'une autre, non moins belle : « L'espérance est le songe d'un homme qui veille. »

(2) L'*Iliade* d'Homère, revue par Aristote, s'appelait l'*édition de la Cassette* (ἡ ἐκ τοῦ Νάρθηκος). *Voy.* Wolf, *Prolegom.*, p. CLXXXI.

(3) Lettre citée par Aulu-Gelle et Plutarque.

(4) Du temps de Plutarque, on montrait encore aux voyageurs les bancs de pierre et les promenades ombragées (περίπατοι) où Aristote enseignait. (Plutarque, *Alexandre*, 5.)

(5) Quelques historiens du premier siècle de notre ère

l'immortel Stagirite fonda le Lycée, pépinière de philosophes qui devaient bientôt porter les paroles du maître dans tous les pays civilisés. Le Lycée, école rivale de l'Académie, avait reçu son nom du temple d'Apollon Lycien, situé dans le voisinage. Aristote y enseigna la philosophie en se promenant (περιπατῶν); et c'est de cette singulière habitude que lui vint le surnom de *Péripatéticien*, que l'on donne aussi à son système et à ses disciples (1). Il faisait deux promenades (περίπατοι), c'est-à-dire deux leçons par jour : l'une le matin (περίπατος ἑωθινός), l'autre le soir (περίπατος δειλινός) (2). La première, destinée aux élèves les plus avancés, avait pour objet les questions les plus ardues de la science (ἀκροαματικοὶ λόγοι); la seconde, faite pour le plus grand nombre, se composait de notions communes (ἐξωτερικοὶ λόγοι, λόγοι ἐν κοίνῳ). On a eu raison, selon nous, de voir là les indices de deux espèces d'enseignements : l'un secret, *ésotérique* ou *acroamatique*, pour les initiés; l'autre public, *exotérique*, pour le vulgaire (3). Cette division n'excluait nullement la disposition des matières de l'enseignement, selon leur degré de compréhensibilité. Le Lycée avait été organisé disciplinairement : un chef, espèce de préfet d'études, renouvelé tous les dix jours, veillait au maintien du bon ordre; et les élèves, qui avaient ainsi appris tour à tour à commander et à obéir, se réunissaient plusieurs fois par an dans des banquets périodiques.

C'est pendant les treize années de son dernier séjour à Athènes, qu'Aristote composa ou acheva de composer les grands ouvrages qui, bien qu'altérés par le temps, étonnent encore le monde par leur profondeur et leur variété. Alexandre y contribua avec une générosité digne d'un grand roi. Au rapport de Pline (*Hist. nat.*, VIII, 7), il chargea plusieurs milliers d'hommes du soin de recueillir et d'envoyer à son maître les animaux, les plantes, toutes les productions curieuses des contrées conquises, et, suivant Athénée, il lui donna plus 800 talents (environ 4,000,000 francs) pour former une bibliothèque et lui faciliter ses travaux. Mais ces relations si affectueuses et si utiles à la science furent troublées par la mort tragique de Callisthène. (*Voy.* ce nom). Ce triste événement affligea Aristote à double titre, comme oncle de la victime et comme précepteur du meurtrier, qui, par une punition sanglante et imméritée, imprima à sa gloire une tache ineffaçable. Alexandre vécut encore six ans après la mort de Callisthène; mais on ne saurait plus supposer que des rapports aussi rares que pénibles entre le maître et son coupable élève. Les ennemis du grand Stagirite se sont emparés de cette circonstance pour l'accuser d'avoir fourni à Antipater le poison qui aurait tué Alexandre, calomnie ajoutée à tant d'autres : d'abord, sans parler de l'impossibilité morale d'un pareil crime, Alexandre mourut de maladie (*voy.* ALEXANDRE); puis Aristote et Antipater vivaient loin l'un de l'autre. Cependant, plus de cinq siècles après, il restait encore quelque chose de cette odieuse calomnie, puisque Caracalla, « le singe du héros macédonien, » s'en prévalut pour chasser les péripatéticiens d'Alexandrie et brûler leurs livres.

La haine que nourrissaient les Athéniens contre le parti macédonien avait été jusqu'alors comprimée par la force. A la mort d'Alexandre (323 avant J.-C.), elle éclata avec violence, et s'appesantit sur tous ceux qui de près ou de loin tenaient à cet ancien parti vainqueur. Aristote s'en ressentit l'un des premiers : dans l'impossibilité de l'attaquer sur le terrain de la politique, à laquelle il était toujours resté étranger, on l'accusa, comme Socrate, d'*impiété* (ἀσέβεια), pour avoir consacré un autel à sa première femme, et un hymne à son ami Hermias. L'accusation fut portée contre lui par l'hiérophante Eurymédon, assisté de l'orateur Démophile. C'est ainsi que la religion, quel que soit son nom, a souvent servi d'instrument aux passions humaines. Assuré d'avance de sa condamnation, Aristote remit la direction de son Lycée à Théophraste, son meilleur élève, et s'enfuit, « pour épargner aux Athéniens, disait-il, un second attentat contre la philosophie (1). » Il

ont prétendu qu'Aristote accompagna Alexandre dans ses expéditions lointaines. Ils ont sans doute confondu Aristote avec Callisthène.

(1) D'autres le font venir de περίπατος, nom d'une place d'Athènes, ou plutôt des promenades (περίπατοι) qui entouraient le Lycée. *Voy.* Jonsius, *Dissert. de Hist. peripat.*, I, 419, édit. Elswich.

(2) Aulu-Gelle, XX, 15.

(3) Nous différons ici entièrement d'opinion avec M. Barthélemy Saint-Hilaire. « La philosophie en Grèce, à cette époque surtout, dit le savant traducteur d'Aristote, a été trop indépendante, trop libre, pour avoir eu besoin de cette dissimulation. Le précepteur d'Alexandre, l'ami de tous les grands personnages macédoniens, l'auteur de la *Métaphysique* et de la *Morale*, n'avait point à se cacher : il pouvait tout dire et il a tout dit, comme Platon son maître, dont un disciple zélé pouvait d'ailleurs recueillir quelques théories, qui de la leçon n'avaient point passé jusque dans ses écrits. Mais supposer aux philosophes grecs, au temps d'Alexandre, cette timidité, cette hypocrisie antiphilosophique, c'est mal comprendre quelques passages douteux des anciens; c'est, de plus, transporter à des temps profondément divers des habitudes que les ombrages et les persécutions mêmes de la religion n'ont pu imposer aux philosophes du moyen âge. » (*Dictionnaire des Sciences philosophiques*, article *Aristote*). — Ces paroles sont sans doute nobles et belles; mais elles sont inexactes, et semblent introduire dans l'interprétation de l'antiquité les préoccupations du libéralisme moderne. D'abord, quant à cette liberté qu'auraient eue les philosophes de la Grèce, on peut répondre par la mort de Socrate, condamné pour crime d'impiété, ainsi que par la fuite d'Aristote et d'Anaxagore, accusés du même crime. Puis, quant à l'existence d'un enseignement secret ésotérique, Aristote et Platon y font souvent allusion dans leurs écrits. Les initiés qui divulguaient les mystères d'Éleusis n'étaient-ils pas aussi punis de mort? Enfin, n'est-il pas de la nature même de l'homme, de faire croire à des mystères réels ou imaginaires, de se servir de symboles et de formes allégoriques pour exprimer souvent les choses les plus simples du monde? Qui empêche aujourd'hui les francs-maçons, par exemple, de divulguer leurs secrets?

(1) Élien, *Hist. Var.*, III, 36; Eustathe, *Ad Homeri Odyss.*, VII, 120.

se retira, vers le commencement de 322 avant J.-C., à Chalcis en Eubée, après avoir été condamné à la peine de mort par l'Aréopage, auquel il avait refusé de répondre (1). Il ne survécut pas longtemps à cette persécution : il mourut très-peu de temps avant Démosthène, au mois d'août de la même année 322. Selon plusieurs biographes, il s'était lui-même empoisonné (2); d'autres le font, avec plus de probabilité, succomber à une maladie chronique de l'estomac, qui était héréditaire dans sa famille (3); enfin, quelques Pères de l'Église ont prétendu, on ignore sur quelle autorité, qu'il s'était précipité dans l'Euripe (canal étroit qui sépare l'île d'Eubée du continent de la Grèce), par désespoir de n'avoir pu expliquer le phénomène de la marée (4). Quoi qu'il en soit, par une de ces singularités du destin que nous devons signaler, Aristote, Démosthène et Alexandre, le précepteur de l'intelligence humaine, le plus grand orateur et le plus grand conquérant de l'antiquité, s'éteignirent à peu de mois d'intervalle, presque dans la même année. A l'extinction de ces astres succéda un moment de ténèbres (5).

(1) L'*Apologie* qu'Aristote passe pour avoir prononcée à cette occasion n'était pas même regardée comme authentique par Athénée, qui en cite un fragment. (*Deipn.*, XV, 16, p. 696.)

(2) Cette assertion est contraire aux témoignages d'Apollodore et de Denys d'Halicarnasse, ainsi qu'à la doctrine même d'Aristote sur le suicide.

(3) Apollodore, dans Diogène Laërce, V, 10. — Denys d'Halicarnasse. — Censorin, *De Die natali*, 14.

(4) On a voulu sans doute faire ressortir, par cette fable, la passion d'Aristote pour l'étude des phénomènes naturels. L'Euripe est un des rares points de la Méditerranée où le flux et l'influx (marée) soient très-sensibles.

(5) Diogène Laërce nous a conservé le testament d'Aristote, dont nous n'avons pas précisément lieu de suspecter l'authenticité. Antipater fut l'exécuteur de ce testament, dont voici, en partie, la teneur :

« Aristote dispose ainsi de ce qui le regarde. En cas que la mort me surprenne, Antipater sera l'exécuteur général de mes dernières volontés ; et jusqu'à ce que Nicanor puisse gérer mes biens, Aristomène, Timarque, Hipparque en auront soin aussi bien que Théophraste, s'il veut bien, tant par rapport à mes enfants que par rapport à Herpylis et aux biens que je laisse. Lorsque ma fille sera nubile, on la donnera à Nicanor; si elle venait à mourir avant de se marier ou sans laisser d'enfants, Nicanor héritera de tous mes biens, et disposera de mes esclaves et de tout d'une manière convenable. Nicanor aura donc soin et de ma fille et de mon fils Nicomaque, de sorte qu'il ne leur manque rien, et il en agira envers eux comme leur père et leur frère. Si Nicanor venait à mourir avant d'avoir épousé ma fille, ou sans laisser d'enfants, ce qu'il réglera sera exécuté. Si Théophraste veut alors retirer ma fille chez lui, il entrera dans tous les droits que je donne à Nicanor; sinon, les curateurs, prenant conseil avec Antipater, disposeront de ma fille et de mon fils selon ce qu'ils jugeront à propos. Je recommande aux tuteurs et à Nicanor de se souvenir de moi et de l'affection qu'Herpylis m'a toujours portée ; si, après ma mort, elle veut se marier, ils prendront garde qu'elle n'épouse personne au-dessous de ma condition; et en ce cas, outre les présents qu'elle a déjà reçus, il lui sera donné un talent d'argent, trois servantes, si elle veut, outre celle qu'elle a. Si elle veut demeurer à Chalcis, elle y occupera le logement contigu au jardin; et si elle choisit Stagire, elle habitera la maison de mes pères... Je rends la liberté à Ambracis, et lui assigne pour dot, lorsqu'elle se mariera, cinq cents drachmes et une servante; mais à Thala, outre l'esclave achetée qu'elle a, je lègue une jeune esclave et mille drachmes... Tacho recouvrera sa liberté, lorsque ma fille se mariera. On affranchira pareillement alors Philon et Olympias avec son fils. Les enfants de mes domestiques ne seront point vendus; mais ils passeront au service de mes héritiers jusqu'à l'âge adulte, pour être affranchis alors, s'ils l'ont mérité. On aura soin encore de faire achever et placer les statues que j'ai commandées à Gryllion... On mettra dans mon tombeau les os de Pythias, comme elle l'a ordonné. On exécutera aussi le vœu que j'ai fait pour la conservation de Nicanor, en plaçant à Stagire les animaux de pierre que j'ai voués pour lui à Jupiter et à Minerve sauveurs. » (Diog. Laërce, V, 21; Athénée, XIII.)

Ce qui étonne, dans ce testament, c'est cette minutie de détails domestiques chez un homme qui s'était approprié le monde des abstractions. On s'étonne aussi qu'il n'y soit pas question de ses manuscrits ni de sa riche bibliothèque, qu'il laissa à Théophraste. Le trait le plus touchant, c'est le soin qu'il prend de ses esclaves, auxquels il rend la liberté. Après sa mort, son corps fut transporté de Chalcis à Stagire, où ses compatriotes lui élevèrent un monument qui s'est longtemps conservé sous le nom d'*Aristoteleum*. Les portraits antiques d'Aristote ont été fidèlement reproduits par Visconti (*Iconographie grecque*, I, p. 230). L'un des mieux faits est celui qu'on voit dans l'édition de Diogène Laërce par Meibome.

Ouvrages d'Aristote. Il n'y a pas de branche des connaissances humaines dont Aristote ne se soit occupé : à toutes il a imprimé le cachet de son génie. Malheureusement il ne nous reste plus que le quart environ de ses écrits, dont l'histoire même est curieuse et instructive à la fois (1). Au rapport de Strabon et de Plutarque, les ouvrages du Stagirite sont restés ensevelis pendant près de deux cents ans, et n'ont été mis au jour qu'à l'époque de Sylla et de Cicéron, par Tyrannius et Andronicus de Rhodes. Voici le passage de Strabon : « Nélée de Scepsis hérita de la bibliothèque (βιβλιοθήκη) de Théophraste, où se trouvait aussi celle d'Aristote. Aristote l'avait léguée à Théophraste, comme il lui confia la direction de son école. Aristote, à notre connaissance, est le premier qui ait rassemblé des livres (βιβλία), et il apprit ainsi aux rois d'Égypte à composer une bibliothèque. Théophraste transmit sa bibliothèque à Nélée, qui la fit porter à Scepsis et la laissa à ses héritiers, gens sans instruction, qui gardèrent les livres renfermés sous clef, et n'y donnèrent aucun soin. Plus tard, quand on apprit avec quel empressement les rois, descendants d'Attale et souverains de Scepsis, faisaient rechercher des livres

(1) Les catalogues de Diogène Laërce, de l'Anonyme de Ménage et de l'Anonyme arabe de Casiri (*Biblioth. Hisp. Arab. Escur.*, vol. I, p. 306), montrent que nous avons perdu à peu près les trois quarts des écrits d'Aristote. Cette perte irréparable a surtout atteint les œuvres de poésie, de musique, de mathématiques, d'astronomie, de médecine. Andronicus de Rhodes, cité par le commentateur David (*ad Catégor. Proœm.*, p. 24, édit. Brandis), portait le nombre des écrits d'Aristote (συγγράμματα) à mille. L'Anonyme de Ménage (p. 61, édit. Buhle, *in Arist. Opp.*, vol. I) les évaluait à 400 βιβλία. Diogène Laërce les estime à 44 myriades ou 440,000 lignes. En comptant 30,000 lignes par volume (chaque ligne de deux colonnes) de notre justification, on aurait, pour les œuvres complètes d'Aristote, 15 volumes de l'étendue de la *Nouvelle Biographie universelle*.

pour former la bibliothèque de Pergame, les héritiers de Nélée enfouirent les leurs dans un souterrain. L'humidité et les vers les y avaient gâtés, lorsque, longtemps après, la famille de Nélée vendit à un prix fort élevé tous les livres d'Aristote et de Théophraste à Apellicon de Téos. Mais Apellicon, plus bibliomane que philosophe, fit faire des copies nouvelles (ἀντίγραφα καινά) pour réparer tous les dommages que ces livres avaient soufferts (1). Les restaurations qu'il fit ne furent pas heureuses, et ses éditions étaient remplies de fautes. Ainsi, les anciens péripatéticiens, successeurs de Théophraste, n'ayant qu'un petit nombre de ces ouvrages, et principalement les exotériques, ne purent s'occuper sérieusement de philosophie, et se bornèrent à des théories vagues. Les péripatéticiens, postérieurs à la publication de ces ouvrages, furent à même de mieux étudier les doctrines d'Aristote; mais les erreurs nombreuses dont les livres étaient remplis les forcèrent souvent de s'en tenir à des conjectures. Rome contribua beaucoup encore à multiplier ces erreurs. Aussitôt après la mort d'Apellicon, Sylla, vainqueur d'Athènes, s'empara de sa bibliothèque et la fit transporter à Rome, où le grammairien Tyrannion, admirateur d'Aristote, put, en gagnant le bibliothécaire, en faire usage, ainsi que plusieurs libraires qui employèrent de mauvais copistes et ne collationnèrent pas les textes, défaut ordinaire de tant d'autres livres qu'on fait transcrire soit à Rome, soit à Alexandrie, pour les vendre (2). »

Le récit de Plutarque, conforme à celui de Strabon, renferme quelques particularités qui méritent d'être signalées. « Sylla, dit-il, parti d'Éphèse, aborda trois jours après au Pirée, et, d'après des renseignements qu'on lui donna, il fit enlever pour son propre usage la bibliothèque d'Apellicon de Téos, où se trouvaient la plupart des livres d'Aristote et de Théophraste, qui généralement n'étaient pas encore bien connus. Cette bibliothèque fut transportée à Rome, et là, dit-on, le grammairien Tyrannion mit en ordre presque tous ces livres, et en laissa prendre des copies à Andronicus de Rhodes, qui les publia, et composa les tables (πίνακες) dont on se sert aujourd'hui. Les anciens péripatéticiens ont été certainement fort éclairés et fort érudits; mais ils ne semblent avoir étudié les ouvrages d'Aristote et de Théophraste qu'en petit nombre et avec peu d'exactitude, parce que l'héritage de Nélée de Scepsis, à qui Théophraste avait légué ces livres, était tombé dans les mains de gens peu instruits, incapables de l'apprécier (1). »

De ces deux passages, confirmés par Suidas (au mot Σύλλας) et par Athénée (2), il faut conclure que les écrits d'Aristote restèrent, non pas tous, comme on l'a prétendu, mais en partie, inconnus jusqu'au premier siècle avant notre ère, et que la circonstance même de leur conservation, qu'il est inutile de traiter de fable parce que Cicéron n'en parle pas, fut une des principales causes de leur altération (3). David l'Arménien, qui vivait vers la fin du cinquième siècle de J.-C., dit, dans ses Commentaires sur les *Catégories*, que le roi Ptolémée-Philadelphe avait dressé le catalogue des livres d'Aristote et écrit la vie de ce philosophe. Il y avait donc quelques livres d'Aristote à la grande bibliothèque d'Alexandrie, qui fut une première fois incendiée sous Jules-César.

Les chefs de l'école péripatéticienne qui succédèrent à Théophraste, tels que Strabon, Lycon, Ariston de Céos, Critolaüs, dénaturèrent le système d'Aristote, ne s'attachant qu'à certains dogmes et à certains écrits. Cette préférence exclusive donnée à la partie philosophique, cette *spécialisation*, pour nous servir de ce mot, détruisit l'œuvre universelle du maître.

« Ce fut d'abord, dit M. Barthélemy Saint-Hilaire, la logique qui pénétra dans les écoles grecques et latines. Sans acception de systèmes, toutes se mirent à étudier, à commenter l'*Organon*; les Pères de l'Église, et à leur suite tous les chrétiens, n'y étaient pas moins ardents que les gentils; et tout le moyen âge n'a pas craint d'attribuer à saint Augustin lui-même un abrégé des *Catégories*. Boëce, au sixième siècle, traduisit l'*Organon*. Les commentateurs grecs furent très-nombreux, même après que les écoles d'Athènes eurent été fermées par le décret de Justinien. L'étude de la logique ne cessa pas un seul instant à Constantinople, ni dans l'Europe occidentale. Bède, Isidore de Séville la cultivaient au septième siècle, comme Alcuin la cultivait, au huitième, à la cour d'Allemagne. C'est de l'*Organon* que sortit, au onzième siècle, toute la querelle du nominalisme et du réalisme, tout l'enseignement d'Abailard. Vers la fin du douzième siècle, quelques ouvrages autres que la *Logique* s'introduisirent en Europe, ou, ce qui est plus probable, y furent retrouvés; et, dès lors, les doctrines physiques et métaphysiques d'Aristote commencèrent à prendre quelque

(1) Quelques auteurs ont cru qu'il s'agissait ici des autographes mêmes d'Aristote et de Théophraste (M. Michelet, *Examen critique de la Métaphysique*, p. 9). Mais cette opinion est réfutée par le texte précis de Strabon : ἀντίγραφα καινά, *copies nouvelles*. D'ailleurs, selon toute apparence, Aristote n'a écrit de sa main qu'un petit nombre de ses ouvrages, et s'est borné à réviser les rédactions de ses élèves. Enfin, l'antiquité ne parle point de ces fameux autographes, dont nous entretiennent les modernes (*Voy*. M. Barthélemy Saint-Hilaire, *Politique d'Aristote*, t. I, p. LXI de la préface).

(2) Strabon, lib. XIII, p. 608 (édit. Casaub.)

(1) Plutarque, *Sylla*, chap. 26.

(2) Athénée, *Deipnosoph.*, I, 2; V, 53. — Comp. Stahr *Aristotelia*, t. II, p. 31.

(3) Au nombre des ouvrages enfouis par les héritiers de Nélée, il faut compter la *Politique*. Cicéron, Polybe n'en font point mention en examinant les gouvernements de Sparte, de Crète et de Carthage, sur lesquels Aristote s'était si étendu dans sa *Politique*. (Voy. M. Barthélemy Saint-Hilaire, dans la préface de la *Politique d'Aristote*; Brandis, *Ueber die Schicksale der Aristotelischen Bücher*, etc., dans le *Rhein. Museum*, 1827.

influence. L'Église s'en effraya, parce qu'elles avaient provoqué et autorisé des hérésies. Un envoyé du pape dut venir inspecter l'université de Paris, centre et foyer de toutes lumières pour l'Occident; et, en 1210, les livres d'Aristote, autres que la *Logique*, furent condamnés au feu, et non-seulement on défendit de les étudier, mais encore on enjoignit à tous ceux qui les auraient lus, d'oublier ce qu'ils avaient appris. La précaution était inutile, et elle venait trop tard. L'exemple des Arabes, qui, dans leurs écoles, n'avaient point d'autre maître qu'Aristote, et qui l'avaient traduit et commenté tout entier à leur usage; les besoins irrésistibles de l'esprit du temps, qui demandait à grands cris une sphère plus large que celle où l'Église avait tenu l'intelligence depuis cinq ou six siècles; la prudence même de l'Église, revenue à des sentiments plus éclairés, tout se réunit pour abaisser les barrières; et, après quelques essais encore infructueux, on ouvrit la digue, et on laissa le torrent se précipiter par toutes les voies. Pendant près de quatre siècles il se répandit en toute liberté dans toutes les écoles, et il suffit à alimenter tous les esprits. Albert le Grand commenta les œuvres d'Aristote tout entières; saint Thomas d'Aquin en expliqua quelques-unes des parties les plus difficiles, et, à leur suite, une foule de docteurs illustres suivirent leur exemple; et bientôt Aristote, traduit par les soins mêmes d'un pape, Urbain V, et du cardinal Bessarion, devint pour la science (la philosophie) ce que les Pères de l'Église, et l'on pourrait presque dire les Livres saints, étaient pour la foi. Il est inutile de remarquer qu'ici, comme dans la religion, l'enthousiasme, la soumission aveugle dépassa bientôt les bornes. Il ne fut plus permis de penser autrement qu'Aristote, et toute doctrine soutenue contre les siennes était traitée à l'égal d'une hérésie. Il suffit de rappeler le déplorable destin de Ramus, qui périt victime de sa lutte courageuse contre ce despotisme philosophique, plus encore que de ses opinions suspectes; il suffit de se rappeler que même en 1629, sous le règne de Louis XIII, un arrêt du parlement put défendre, sous peine de mort, d'attaquer le système d'Aristote. Heureusement qu'alors cette défense était plus ridicule encore qu'elle n'était odieuse. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le protestantisme, après quelques hésitations, avait adopté Aristote tout aussi ardemment que les catholiques. Mélanchthon l'introduisit dans les écoles luthériennes. La société tout entière de Jésus adopta le péripatétisme, et s'en servit, avec son habileté bien connue, contre tous les libres penseurs du temps, et surtout contre les adhérents de Descartes. Ce n'est que le dix-huitième siècle qui, victorieux de tant d'autres abus, vit aussi finir celui-là. Aristote ne régna plus que dans les séminaires, et les manuels de philosophie à l'usage des établissements ecclésiastiques n'étaient et ne sont encore qu'un résumé de sa doctrine. La réaction alla trop loin, comme il arrive toujours : malgré les sages avis de Leibnitz, Aristote fut enveloppé dans cet injuste dédain dont tout le passé fut alors frappé. Les historiens de la philosophie les plus graves, Brucker entre autres, ne surent même pas lui rendre justice. Il n'y avait peut-être pas assez longtemps que le joug était brisé, et l'on se souvenait encore combien il avait été pesant. Aujourd'hui, Aristote a repris dans la philosophie la place qui lui appartient à tant de titres. Grâce à Kant, surtout à Hégel et à M. Brandis, en Allemagne, où d'ailleurs l'étude d'Aristote n'avait jamais tout à fait péri; grâce à M. Cousin, parmi nous, cette grande doctrine a été plus connue et mieux appréciée (1). »

On voit, d'après cet éloquent tableau, combien, depuis deux mille ans, on s'est passionné pour la seule philosophie d'Aristote. Les *Analytiques*, les *Topiques*, les *Catégories*, la *Métaphysique*, ont eu d'innombrables commentateurs. Albert le Grand et Cuvier ont seuls signalé l'importance de l'*Histoire des animaux*. Enfin, si, au lieu d'employer son temps à discuter des idées abstraites, à vouloir saisir ce qui est insaisissable, on s'était appliqué, dans les écoles, à développer les connaissances utiles que l'on trouve déjà en germe dans les livres scientifiques d'Aristote, livres si dédaignés par les philosophes purs, nous jouirions peut-être depuis longtemps des merveilles que la physique et la chimie ont réalisées de nos jours. Mais l'*exclusivisme* a toujours empêché l'humanité de marcher trop vite. Les successeurs d'Aristote divisèrent la science universelle du maître en plusieurs parties, dont chacune suffisait encore pour alimenter l'esprit pendant des siècles; de même que les lieutenants d'Alexandre se taillèrent des royaumes dans le grand empire tombé en lambeaux après la mort du conquérant. Aristote et Alexandre, le maître et l'élève, eurent la même destinée! Le genre humain ne vit que de la dépouille de quelques élus, dont la gloire grandit avec les siècles.

D'après une opinion généralement répandue dès le seizième siècle par Niphus, Patrizzi, Marc Oddo, etc., et reproduite par d'Herbelot, Casiri, Buhle, Tennemann, la *Biographie* de Michaud, etc., Averroès aurait le premier traduit Aristote du grec en arabe. Cette opinion est complétement erronée, comme viennent de le démontrer M. Reinaud (Catalogue des mss. arabes de la Bibliothèque nationale) et M. Renan (*Averroès et l'Averroïsme*, p. 37, Paris, 1852). En effet, les premières traductions d'Aristote ont été faites en syriaque sur le texte grec par Honein-Ibn-Ishak, Ishak-ben-Honein, Iehdja-ben-Adi, etc., juifs ou chrétiens du cinquième ou sixième siècle de notre ère (2). C'est

(1) M. Barthélemy Saint-Hilaire, article ARISTOTE, dans le *Dictionnaire des Sciences philosophiques*; Paris, Hachette, 1844.

(2) Le manuscrit arabe n° 582 de la Bibliothèque natio-

par ces traductions syriaques qu'Averroès, qui ne savait pas le grec, a d'abord connu Aristote; ce n'est pas même lui qui les a fait ensuite passer en arabe; car le manuscrit arabe, cité dans la note 2 (col. précéd.), est de la fin du neuvième ou du commencement du dixième siècle, et Averroès vivait au douzième siècle. — Les chrétiens de l'Occident ne connurent d'abord que les traités de logique (qui forment l'*Organon* d'Aristote), et cela par des traductions latines dont les plus anciennes ne remontent pas au delà du douzième siècle. A partir de cette époque on se mit à traduire en latin les autres ouvrages d'Aristote, souvent sur le texte arabe (1). Enfin, plusieurs de ces traductions latines ont été rendues en grec par des érudits du Bas-Empire, plus ou moins habiles imitateurs du style antique. C'est donc un travail herculéen que la critique du texte, si tronqué, d'Aristote.

Les œuvres qui nous restent d'Aristote ont été imprimées pour la première fois par Alde Manuce; Venise, 1495-1498, 5 volumes in-folio. Cette édition, calquée sur d'excellents manuscrits, s'appelle l'*Aldine* ou *majeure*, pour la distinguer de l'*Aldine mineure*, *Camotiane*, publiée par J.-B. Camotius; Venise, 1531-1553, 6 vol. in-8°. Elles ont été surpassées par l'édition de Sylburg; Francfort, 1584-1587, 11 vol. in-4°. Celle de Casaubon, Leyde, 1590, 2 vol. in-fol., est inférieure à celle de Duval, Paris, 1619 et 1629, 2 vol. in-fol. Parmi les éditions récentes on remarque surtout celle de J.-B. Buhle, Deux-Ponts, 1791-1800, 5 vol. in-8°, ne contenant que l'*Organon*, la *Rhétorique* et la *Poétique*. Cette édition resta inachevée, parce que la plupart des matériaux, recueillis par Buhle, furent détruits dans l'incendie de Moscou. Elle a servi de base à l'édition entreprise par Em. Bekker, aux frais de l'Académie royale des sciences de Berlin; Berlin, 1831-1840, 4 vol. in-4°, dont deux volumes de texte, 1 vol. de traductions latines par divers auteurs, et 1 volume de scolies donné par M. Brandis. Il reste encore 1 vol. de scolies à publier. L'édition de Bekker a été réimprimée à Oxford, 11 volumes in-8°, avec les index de Sylburg. Celle de Tauchnitz, Leipzig, 1832, 16 vol. in-18, est commode par son format. Enfin l'édition la plus récente et la plus correcte est celle qu'ont publiée MM. Dübner et Bussmaker dans la Bibliothèque gréco-latine de M. A. Firmin Didot, Paris, 1852, 4 vol. gr. in-8°. Les œuvres d'Aristote ont été traduites en latin par le cardinal Bessarion, 1487, in-fol.; en anglais par Taylor, Londres, 1812, 10 vol. in-4°; en français, avec le texte grec et des variantes, par M. Barthélemy Saint-Hilaire; en allemand, par une société de savants de Stuttgard. Ces deux dernières traductions sont inachevées.

Les ouvrages d'Aristote, malgré leurs lacunes, comprennent encore la presque universalité des connaissances humaines. Ils sont écrits dans un style nerveux, concis, souvent obscur, et qui contraste avec l'ampleur poétique de Platon. Leur classification, qui fut l'objet de nombreux essais, a une véritable importance scientifique. Si l'on savait exactement la date de leur publication, on pourrait à la rigueur suivre l'ordre chronologique; mais cet ordre ne reposerait ici que sur des données purement arbitraires. Il ne reste donc d'autre moyen que de les classer systématiquement. Le premier essai de ce genre paraît avoir été fait par Andronic de Rhodes, vers l'an 50 avant J.-C. Ce contemporain de Cicéron vivait à Rome; il revit le texte des volumes d'Aristote, qu'il divisa en sections, ou *pragmaties* (πραγματεῖαι), et il publia même un livre pour défendre sa division en *pragmaties* logique, physique, etc. La section de logique y occupait le premier rang (1). Adraste d'Aphrodisias paraît avoir suivi les traces d'Andronic dans sa classification des écrits d'Aristote (Περὶ τῆς τάξεως τῶν Ἀριστοτέλους συγγραμμάτων). Les interprètes latins, du quatrième au sixième siècle, avaient adopté une classification qui leur était propre (2). Quant aux commentateurs grecs, ils ont divisé les écrits d'Aristote en : 1° ouvrages *théoriques* (θεωρητικά), comprenant les Φυσιολογικά, Μαθηματικά, Θεολογικά; 2° ouvrages *pratiques*, comprenant les Ἠθικά, Οἰκονομικά, Πολιτικά; 3° ouvrages *logiques* ou *organiques* (Λογικὰ ἢ Ὀργανικά) (3). Il serait trop long de passer en revue toutes les classifications qui ont été tour à tour proposées et rejetées par les savants (4). Celle que nous proposons ici pour la première fois, comme la plus simple et la plus rationnelle, divise les livres

nale (ancien fonds) contient les traités suivants d'Aristote, traduits du syriaque : la *Rhétorique*, la *Poétique*, les *Analytiques*, les *Catégories*, *de l'Interprétation*, les *Arguments des Sophistes*. M. Reinaud a extrait de ce manuscrit inédit des variantes de la Poétique, publiées par M. Egger dans son *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*; Paris, 1849.

(1) *Voyez* l'excellent ouvrage de A. Jourdain, *Recherches critiques sur l'âge et l'origine des traductions latines d'Aristote*; Paris, 1843, in-8°, nouvelle édition par M. Charles Jourdain (avec des addit.).

(1) Porphyre, *Vita Plotin.*, cap. 24. — Casiri, *Biblioth. Arabico-Escurialensis*, p. 308. — Ravaisson, *Essai sur la* Métaphysique *d'Aristote*, t. I, p. 28, note 4.

(2) Aristot., *Rhetor.*, I, 8; 1368, b. II, édit. de Berlin.

(3) Ammonius, *in Categor.*, p. 6, Aldin., 1546; Simplicius, *in Categ.*, p. 1, édit. Basil., 1551; David, in *Categor.*, p. 24.

(4) *Voy.* Titze, *De Aristotelis operum serie et distinctione*; Leipzig, 1826, in-8°. — L'une des classifications les plus récentes et les plus compliquées est celle de M. Buhe (dans l'*Encyclopédie allemande* d'Ersch et Gruber); elle divise les ouvrages d'Aristote en : 1° *logiques*, 2° *rhétoriques*; 3° *esthétiques*; 4° *physiques*; 5° *d'histoire naturelle*; 6° *mathématiques*; 7° *métaphysiques*; 8° *politico-moraux*; 9° *historiques*; 10° *parénétiques* (comprenant les ouvrages exotériques perdus, tels que les *Paraboles*, les *Proverbes* et les *Dialogues*, dont Cicéron (*Epist. ad Att*, IV, 16; XIII, 19) disait : *Sermo ab Aristotele ita inducebatur cæterorum, ut penes ipsum esset principatus*); 11° *hypomnématiques* (expression empruntée aux anciens commentateurs), comprenant les écrits qui n'étaient pas destinés au public, tels que les lettres à Philippe, à Alexandre, à Olympias, à Antipater, à Héphestion, etc., dont il ne nous reste qu'un très-petit nombre, d'origine très-douteuse.

d'Aristote, ainsi que tout le savoir humain, en deux grandes sections : 1° les *sciences physiques et naturelles*, comprenant l'étude des phénomènes de l'univers, des œuvres de Dieu : 2° les *sciences métaphysiques et morales*, comprenant l'étude de la pensée et des œuvres de l'homme.

1° Sciences physiques et naturelles, comprenant l'étude des phénomènes de l'univers, des œuvres de Dieu.

Histoire des Animaux (αἱ περὶ τὰ ζῶα ἱστορίαι ou ζωϊκὴ ἱστορία), en dix livres. Ouvrage monumental, véritable code de la science dans l'antiquité et au moyen âge, et que de nos jours les zoologistes les plus éminents admirent encore. « Je ne puis, dit Cuvier, les lire sans être ravi d'étonnement. On ne saurait concevoir, en effet, comment un seul homme a pu recueillir et comparer la multitude de faits particuliers et la grande quantité d'aphorismes renfermés dans cet ouvrage, et dont ses prédécesseurs n'avaient jamais eu l'idée. L'Histoire des animaux n'est pas une zoologie proprement dite, c'est-à-dire une description des divers animaux : c'est plutôt une sorte d'anatomie générale, où l'auteur traite des généralités d'organisation que présentent les animaux, où il exprime leurs différences et leurs ressemblances, appuyées sur l'examen comparatif de leurs organes, et où il pose les véritables bases des grandes classifications (1). »

L'Histoire des animaux commence par une sorte d'introduction, ou d'exposé des règles générales sous forme d'aphorismes, tels que : Aucun animal terrestre n'est fixé au sol ; — Aucun animal, manquant de pieds, n'a d'ailes (aphorisme qui aurait dû faire tomber toute croyance aux dragons volants) ; — Tous les animaux, sans exception, ont une bouche et le sens du tact (caractères parfaitement vrais et constitutifs de l'animalité) ; — Tous les insectes ailés, qui ont leur aiguillon à la partie antérieure du corps, n'ont que deux ailes, comme le taon, le cousin ; ceux dont l'aiguillon est à la partie postérieure en ont quatre, comme la fourmi. « Que d'observations n'a-t-il pas fallu faire pour énoncer des propositions si générales et si exactes ! Elles supposent un examen presque universel de toutes les espèces. Aristote, dès son introduction, expose aussi une classification zoologique qui n'a laissé que bien peu de chose à faire aux siècles qui sont venus après lui. Ses grandes divisions et subdivisions du règne animal sont étonnantes de précision, et ont presque toutes résisté aux acquisitions postérieures de la science. » On peut en croire ici George Cuvier, le meilleur juge en pareille matière.

La division actuelle des animaux en deux grandes classes, celle des animaux à sang rouge et celle des animaux à sang blang, correspond à la classification d'Aristote, qui divise les animaux

(1) G. Cuvier, *Histoire des Sciences naturelles*, t. I, p. 146.

en ceux qui ont du sang et ceux qui n'en ont pas. Les animaux privés de sang (à sang blanc) sont divisés en quatre classes, les mollusques, les crustacés, les testacés et les insectes ; cette division a été conservée jusqu'à Linné, qui la modifia légèrement. Les descriptions sont claires, et d'une justesse remarquable. Bien des faits avancés par Aristote, et qui furent pendant longtemps contestés, n'ont été confirmés que de nos jours. Ainsi, l'os épineux logé dans l'extrémité de la queue du lion, et qui passait d'abord pour tout aussi fabuleux que les lions en peinture dont la queue se termine en dard, existe réellement. Aristote rapporte qu'un poisson nommé *phycis* (le *gobius niger* de Linné) fait son nid comme les oiseaux. Cette assertion passait pour un conte, lorsque, dans ces derniers temps, un naturaliste italien, M. Olivi, la trouva parfaitement justifiée par l'observation : il vit le mâle, au temps des amours, creuser un trou dans la vase, entourer ce trou de fucus, former, en un mot, un vrai nid, et y attendre la femelle qui y dépose ses œufs, et près desquels il reste jusqu'à ce qu'ils soient éclos. Ce qu'il y a de curieux, c'est que M. Olivi, ignorant que le fait avait été déjà attesté par Aristote, le publia comme une observation entièrement neuve (1). — On a toujours reproché à Aristote d'avoir dit que le crocodile n'avait point de langue. Ce reptile a, en effet, une langue ; mais elle est si mince et tellement collée à la voûte palatine, qu'elle devait longtemps échapper à l'investigation.

Le célèbre Stagirite a dû (bien qu'il n'en parle pas) recevoir de son royal élève de riches et curieux envois d'objets d'histoire naturelle ; car la marche triomphale d'Alexandre le Grand, en Asie et en Afrique, fut en même temps une grande expédition scientifique. C'est ce qui lui permit de donner entre autres, sur l'éléphant, des détails très-intéressants. Ctésias en avait déjà parlé ; mais il était loin de le connaître aussi exactement qu'Aristote, qui, dit Cuvier, n'a pas même été dépassé à cet égard par les modernes ; car Buffon s'est presque toujours trompé en le contredisant, ainsi qu'il résulte des observations récentes faites dans l'Inde. Pour Aristote comme pour Cuvier, la trompe de l'éléphant est un véritable nez (2). L'auteur de l'Histoire des animaux décrit aussi le premier le chameau de la Bactriane (dromadaire), l'hippélaphe, l'hippardium et le

(1) G. Cuvier, *Hist. des Sciences natur.*, p. 158.

(2) Suivant Aristote, les défenses de la femelle de l'éléphant sont petites et dirigées vers le sol, tandis que celles du mâle sont plus grandes, et redressées à leur extrémité. Cette remarque est vraie, quant aux éléphants d'Asie ; mais elle ne l'est pas pour ceux d'Afrique : chez ces derniers, les défenses de la femelle ont la même conformation que chez le mâle. On pourrait conclure, de la seule ignorance de ce fait, qu'Aristote n'avait point, comme le prétendent quelques écrivains, accompagné Alexandre en Égypte. S'il avait été dans ce pays, il aurait aussi sans doute mieux étudié l'hippopotame, dont il donne une description si inexacte, que Cuvier la regarde comme apocryphe. (Cuvier, *Hist. des Sciences natur.*, t. I, p. 156.)

buffle, animaux propres à l'Inde, dont aucun naturaliste ne parait avoir eu connaissance avant lui. « L'hippélaphe ou cerf-cheval, cerf à crinière, a été retrouvé, dit Cuvier, il y a peu de temps par MM. Diard et Duvaucel; l'hippardium, ou tigre-chasseur, ne nous est connu que depuis un petit nombre d'années; car Buffon ne l'a pas vu à la Ménagerie royale. Enfin, on sait que le buffle n'a été introduit en Europe qu'au temps des Croisades (1). »

C'est encore l'expédition d'Alexandre qui procura aux Grecs la connaissance du paon, dont l'éclatant plumage excita leur admiration; elle leur fit connaître aussi les perroquets; et le nom de l'espèce (*psittacus Alexandri*), alors introduite en Grèce, consacre le souvenir de cette époque : les naturalistes l'appellent une perruche verte à collier écarlate, à queue longue, d'un jaune verdâtre, et nuancée sous le ventre d'un vert très-tendre (2). Les observations d'Aristote sur les oiseaux ont servi de base à l'ornithologie, et les naturalistes modernes les reproduisent comme autant d'aphorismes. Ainsi, il montra le premier que les ailes sont les analogues des membres antérieurs des quadrupèdes, que les oiseaux ont une troisième paupière; que ceux qui sont pourvus d'éperon n'ont jamais d'ongles crochus, et réciproquement; et que plusieurs de ces animaux, particulièrement ceux dont la langue est charnue, ont la faculté de prononcer des sons articulés.

Aristote divise les quadrupèdes en vivipares et en ovipares: les oiseaux, dont les ailes représentent les pattes de devant, appartiennent donc avec les reptiles, tels que les lézards, les crocodiles, les grenouilles, etc., à la classe des quadrupèdes ovipares. Il ne confond pas, comme l'ont fait beaucoup de voyageurs modernes, les poissons et les cétacés. Il sait parfaitement que ces derniers ne sont pas ovipares, qu'ils mettent au monde des petits vivants, et les nourrissent du lait de leurs mamelles. En ichthyologie, ses connaissances étaient, à quelques égards, plus étendues que les nôtres. Bien qu'il ne se fût proposé que la description des résultats généraux, il nous fait cependant connaître cent dix-sept espèces de poissons. Enfin, pendant des siècles, les naturalistes n'y ont pas ajouté une seule espèce nouvelle. Des découvertes qui ont passé pour récentes avaient été déjà faites par Aristote, comme, par exemple, celle du requin lisse (γαλεὸς λεῖος) (3).

(1) Cuvier, *Histoire des Sciences naturelles*, t. I, p. 154.

(2) Les explorations de Néarque et d'Onésicrite dépassèrent les limites même de l'empire d'Alexandre, qui s'étendait depuis la mer Adriatique jusqu'au delà de l'Indus. La flotte de Néarque, parcourant une mer nouvelle pour les Grecs, eut de nombreuses communications avec les peuplades établies sur les côtes de l'Arabie, de la Perse et de l'Inde. Dans la relation de ce voyage il est pour la première fois question de l'arbre qui produit le coton, du singe royal, ou rayé, et de la baleine, dont les mâchoires servaient à la construction des cabanes des habitants du littoral.

(3) Comp. J. Müller, *Ueber den glatten Hai*; Berlin, 1842.

Quant à ses connaissances anatomiques, elles sont aussi étendues que pouvait alors le permettre l'état de la science. On le voit par certains détails, qu'il avait mieux observés que tous ses prédécesseurs et que beaucoup d'anatomistes plus récents. Ainsi, il réfuta l'opinion d'Alcméon, qui soutenait que les chèvres respiraient par les oreilles; et il ajouta qu'en effet une communication existe entre l'oreille et la gorge, mais qu'elle ne sert point à la respiration. Aristote, par ce détail anatomique à la fois si délicat et si important, devança de dix-neuf cents ans l'Italien Eustachi, qui constata à son tour l'existence du canal qui fait communiquer l'arrière-bouche avec la cavité de l'oreille, fermée au dehors par la membrane du tympan. Ce canal devrait donc s'appeler *trompe d'Aristote*, et non pas *trompe d'Eustachi*. Ne dirait-on pas que la science est sortie, armée de toutes pièces, de la tête d'Aristote?

La première édition de l'*Histoire des animaux* parut à Venise, 1493, in-folio. La meilleure est celle de Schneider; Leipzig, 1811, 4 vol. in-8°. La traduction latine de Jules-César Scaliger est préférable à celle de Théodore Gaza. La traduction française de Camus, avec le texte grec en regard (Paris, 1783, 2 vol. in-4°) est passable; mais les notes, qui trahissent une grande ignorance de l'histoire naturelle, ne servent qu'à embrouiller le texte (1).

A l'Histoire des animaux se rattache le traité *Des Parties des animaux* (Περὶ ζώων μορίων), en quatre livres. C'est le premier essai d'une physiologie générale. Les différentes parties de l'économie animale y sont passées en revue pour arriver à la connaissance du but de leur structure. On y trouve, entre autres, cette assertion remarquable, que les corps animés ne se composent que d'air et d'eau (ὁ ἀὴρ καὶ τὸ ὕδωρ ὕλη τῶν σωμάτων). Les chimistes montrent, en effet, que tous les corps organiques se réduisent par l'analyse aux éléments de l'air et de l'eau (oxygène, carbone, hydrogène, azote). — M. Titze regarde le premier livre comme servant d'introduction à l'ouvrage précédent, et il l'a publié à part (avec une traduction allemande et des notes), sous le titre de Λόγος περὶ φύσεως μάλιστα μεθοδικός, Leipzig, 1823, in-8°. — Le traité des *Parties des animaux* se trouve presque toujours réuni aux éditions de l'*Histoire des animaux*.

De la Génération des animaux. On y trouve des détails dont l'exactitude étonne les naturalistes. Aristote admet la génération spontanée, doctrine qui a encore aujourd'hui des partisans instruits. Il cite comme exemple cette multitude de petits poissons appelés *aphya*, c'est-à-dire *non-nés*, qui semblent subitement sortir de la vase par la seule influence de la chaleur et de

(1) Consultez sur certaines parties de l'*Histoire des Animaux* d'Aristote : Eichwald, *De selachis Aristotelis*, Vienne, 1819; Kœhler, *De Aristotelis moluscis cephalopodibus*; Riga, 1820; — Wiegmann, *Observationes zoologicæ criticæ*; Leipzig, 1826, — Gloger, *De avibus Aristotelis*; Breslau, 1830.

l'humidité. Le phénomène se reproduit souvent sur les rivages de la Provence, et les habitants, comme les Grecs, appellent aussi ces petits poissons *nonnats* (du latin *non nati*). Aristote remarque que les poissons, comme tous les animaux qui respirent par des branchies, ont leurs œufs dépourvus de membrane allantoïde. Il décrit parfaitement les métamorphoses des insectes, passant par l'état de larve et de chrysalide pour arriver à leur forme définitive. Il parle d'insectes qui se développent dans la neige, observation confirmée par des naturalistes tout récents (Agassiz et Desor), qui viennent de trouver, dans la neige et les glaciers des Alpes, une espèce particulière de puce (*desoria glacialis*). Au sujet des abeilles, il savait que la reine recevait une nourriture plus succulente, que sa cellule était plus grande que les autres, ce qui ferait supposer l'emploi du verre pour observer les mœurs des abeilles et la construction des ruches. Il savait aussi que certains serpents, comme les vipères, qui mettent au monde des petits vivants, sont toujours ovipares; seulement leurs œufs, au lieu d'éclore à l'extérieur, se couvent pour ainsi dire dans l'intérieur du corps. Il indique jour par jour les phases de l'évolution du poulet pendant l'incubation, et signale le cœur comme le point qui apparaît le premier. Le cinquième livre, où il parle des changements que subissent les poils, la voix, etc., a été considéré à tort, par quelques critiques, comme ne faisant pas partie du traité sur la *Génération des animaux*. Il en existe une traduction latine par Théodore Gaza, dans les *Opera Naturali-Historica* d'Aristote.

Des Plantes (Περὶ φυτῶν), en deux livres. Cet ouvrage a été par plusieurs critiques regardé comme apocryphe. M. H.-F. Meyer l'attribue à Nicolas de Damas, et en a publié la traduction latine d'Alfred, avec des notes, sous le titre : *Nicolai Damasceni de Plantis libri duo; ex Isaaci Ben Honain versione arabica latine vertit Alfredus;* Lipsiæ, 1841, in-8°. Cette opinion de M. Meyer nous paraît dépourvue de fondement. Le traité *Des plantes* porte, sauf quelques interpolations arabes, tout le cachet aristotélique. Il était déjà connu au treizième siècle, et cité par Roger Bacon comme un ouvrage d'Aristote (1). On y trouve des observations fort intéressantes sur la caprification, sur la fécondation artificielle des palmiers, et sur le sexe des végétaux.

De la Génération et de la Corruption (Περὶ γενέσεως καὶ φθορᾶς), en deux livres. Cet ouvrage traite de l'action des éléments dans la formation et la destruction des corps, au point de vue philosophique. On y trouve discutées les opinions de plusieurs philosophes (Leucippe, Démocrite, Empédocle, etc.), dont les écrits sont perdus (2). — Édition de Pacius; Francfort, 1601, in-fol., avec les *Meteorologica*, *De mundo*, et les *Parva naturalia*.

De la Sensation et des Choses sensibles (Περὶ Αἰσθήσεως καὶ Αἰσθητῶν). Dans cet opuscule Aristote traite successivement de l'œil et de la vue, des couleurs, de la saveur, de l'odorat, de l'ouïe et du tact. On avait cru, jusque dans ces derniers temps, que la taupe, par exemple, était aveugle, malgré l'autorité d'Aristote qui la classe parmi les animaux qui ont des yeux; il indique même le nerf (de la cinquième paire) qui se rend à l'œil rudimentaire de la taupe. Plus de deux mille ans après, E. Geoffroy Saint-Hilaire (vers 1837), confirma l'observation d'Aristote. Aristote s'éleva aussi le premier contre l'opinion que les poissons sont sourds : il indiqua leur organe de l'ouïe; et, pour montrer qu'ils ont en même temps le sens du goût, il décrit le palais charnu de la carpe. Enfin, il affirme que les insectes même ont le sens de l'odorat et la faculté d'entendre. — Dans les édit. des *Parva naturalia* et *Opera Naturali-Historica* d'Aristote, selon Trendelenburg, le traité *de la Sensation et des Choses sensibles* n'est qu'un fragment de l'ouvrage Περὶ Ἀκουστῶν, imprimé dans Wallis, *Opp.;* Oxford, 1699, vol. III, p. 246.

De la Marche des animaux (Περὶ ζώων πορείας). Aristote y examine la marche de l'homme comparée au vol des oiseaux, fait ressortir l'analogie des bras avec les ailes, et signale le mouvement des épaules comme un signe caractéristique de la marche de l'homme. Ce petit traité est rempli d'observations d'une justesse exquise.

Du Mouvement commun des animaux (Περὶ τῆς κοίνης τῶν ζώων κινήσεως). Le premier il distingue les mouvements en volontaires et en involontaires. Parmi ces derniers il cite les mouvements du cœur, des poumons, etc. Quant aux mouvements volontaires, il observe judicieusement que, dans les mouvements musculaires du corps, les parties qui semblent être à l'état de repos y prennent une part plus ou moins active.

De l'Ame (Περὶ ψυχῆς), en trois livres. Dans le premier livre, Aristote examine et discute les opinions des autres philosophes, particulièrement celle de Platon. Dans les deux livres suivants, il développe l'idée de l'âme, et en suit les opérations dans les différentes phases de la vie. L'âme est, suivant lui, le point central de la contemplation de la nature ainsi que de la vie morale; c'est elle qui détermine la forme, l'organisation et les mouvements du corps, c'est, en un mot, l'*entéléchie* (ἐντελεχεία) du corps. L'âme ainsi définie existe à la fois dans les plantes, dans les animaux, et dans l'homme. En s'élevant graduellement dans l'échelle zoologique, elle se manifeste d'abord dans les êtres dont la

(1) Rog. Bacon, *Opus majus*, p. 46, édit. Jebb.

(2) C'est ainsi qu'Aristote nous a conservé des fragments précieux d'un grand nombre d'auteurs anciens. Aussi ceux qui ont reproché à Aristote de n'avoir pas mentionné les opinions de ses prédécesseurs, n'ont peut-être jamais lu Aristote.

vie se réduit à la nutrition et à la reproduction, puis dans ceux qui sentent et se meuvent, enfin dans l'être qui aux fonctions précédentes joint la faculté de penser. C'est ainsi que l'entéléchie imprime à tout le règne animal un ordre hiérarchique. Dans l'homme, l'intelligence a quelque chose de divin, qui la distingue de l'entéléchie commune. Entre les sens qui perçoivent, et l'intelligence qui élabore les perceptions des sens, vient se placer l'imagination. Il distingue ensuite une intelligence active (*intellectus agens*, ἐνεργεία) et une intelligence passive, et fait voir comment toutes ces facultés forment un tout harmonieux. — La meilleure édition de ce traité remarquable a été donnée par F.-A. Trendelenburg; Iena, 1833, avec les commentaires de Simplicius, de Philopon et d'Alexandre d'Aphrodisias.

Au traité *de l'Ame* se rattachait *Eudème*, dialogue dont Cicéron et Plutarque nous ont conservé quelques fragments.

Parva naturalia. Les commentateurs d'Aristote appellent ainsi une série de petits traités qui sont de la plus haute importance pour l'histoire de la physiologie; ils ont pour titres : *Du Sommeil et de la Veille* (Περὶ ὕπνου καὶ ἐγρηγορήσεως); — *Des Songes* (Περὶ ἐνυπνίων); — *De la Divination par le songe* (Περὶ τῆς καθ' ὕπνον μαντικῆς); — *De la Mémoire et de la Réminiscence* (Περὶ μνήμης καὶ ἀναμνήσεως); — *De la Longueur et de la Brièveté de la vie* (Περὶ μακροβιότητος καὶ βραχυβιότητος); — *De la Jeunesse et de la Vieillesse* (Περὶ νεότητος καὶ γήρως); — *De la Respiration* (Περὶ ἀναπνοῆς); — *De la Vie et de la Mort* (Περὶ ζωῆς καὶ θανάτου); — *Du Souffle* (Περὶ πνεύματος); ce dernier est d'une authenticité douteuse. Ces traités complètent la doctrine d'Aristote sur les phénomènes de la vie animale. — Les premières éditions des *Parva naturalia* sont sans date; Joach. Perionius publia *Aristotelis Parva naturalia*, Paris, 1550, in-4°.

La série des ouvrages scientifiques qui concernent spécialement l'anatomie et la médecine, a été perdue.

Les *Météorologiques* (Μετεωρολογικά), en quatre livres. Cet ouvrage, qui se distingue des autres par sa clarté, fut composé après 341 avant J.-C., et avant l'expédition d'Alexandre en Asie (1). Aristote y établit la doctrine des quatre ou plutôt des cinq éléments, savoir, deux éléments opposés, la terre et le feu; deux intermédiaires, l'eau et l'air; et un cinquième, l'*éther* (de ἀεὶ θέω, je meus toujours), plus mobile que le feu dont le ciel était formé, et d'où il fait aussi dériver la chaleur vitale des animaux. Dans plusieurs passages des *Météorologiques*, il est parlé de la vaporisation de l'eau par la chaleur, et de sa condensation par le froid.

(1) Sainte-Croix, *Examen critique des Historiens d'Alexandre*, p. 703. — Ideler, *Meteorologia veterum Græcorum et Roman.*; Berlin, 1832.

Ce fait, d'une observation commune, conduisit un célèbre commentateur d'Aristote à la découverte d'un des procédés les plus importants de la chimie, la distillation (Voy. *Alexandre d'Aphrodisias*). Dans un autre endroit (*Météor.*, I, 34), Aristote explique très-bien la formation de la rosée par la condensation des vapeurs d'eau suspendues dans l'air, et qui vont se précipiter sur la terre par l'action du froid. Il ajoute, avec sa sagacité ordinaire, que la neige n'est que de l'eau congelée par un degré de froid plus grand que celui qui est nécessaire pour réduire la vapeur à l'état liquide. Ailleurs (*Météor.*, II, 2) il explique, aussi bien qu'on le ferait aujourd'hui, à quoi l'eau de mer doit son goût amer et salé. « De même que l'eau, dit-il, qu'on filtre à travers des cendres acquiert un goût désagréable, ainsi l'eau de mer doit sa saveur aux sels qu'elle renferme. L'urine et la sueur doivent également leur saveur à des sels qui restent au fond du vase, après qu'on a évaporé l'eau. »

Nous ignorons si ces faits étaient déjà alors du domaine public; car Aristote ne s'en attribue pas la découverte. Mais voici une observation d'un grand intérêt pratique, et qu'il paraît avoir faite le premier : « Lorsqu'on met dans la mer, dit-il, un vase d'argile bien fermé de toutes parts, on remarque que l'eau, qui y pénètre à travers les pores, est de l'eau potable, et aussi pure que si elle avait été filtrée et débarrassée de ses parties salines. » (*Météor.*, II, 2). Un peu plus loin, il observe que si les eaux de la mer peuvent porter de plus grands navires que les eaux douces, c'est à cause du sel qu'elles tiennent en dissolution; et comme preuve il cite l'expérience d'après laquelle un œuf plein, placé à la surface d'une cuvette d'eau douce, y tombe au fond, tandis qu'il surnage lorsque l'eau a été préalablement salée. — Il divise les eaux en eau stagnante, en eau de puits, en eau de rivière, et en eau de mer. Cette division, que l'on pourrait même admettre aujourd'hui, est en quelque sorte justifiée par les différentes substances qu'y indique l'analyse moderne.

Le tonnerre et les éclairs sont, suivant Aristote, produits par des *esprits subtils* qui s'enflamment avec bruit, à peu près comme le bois qui, en brûlant, fait quelquefois entendre un pétillement. L'éclair, ajoute-t-il, est un esprit incandescent. Nous pourrions faire ici un rapprochement curieux entre les idées d'Aristote et une opinion émise deux mille ans plus tard par un des fondateurs de la chimie moderne, par Berthollet, qui soutenait que le tonnerre et l'éclair étaient l'effet de la combustion des gaz hydrogène et oxygène dans les régions supérieures de l'atmosphère (1). — Il est à remarquer qu'Aristote se sert de la même expression (τήκεσθαι) pour désigner et la dissolution dans l'eau et la fusion (liqué-

(1) On sait que ces deux gaz, mêlés dans des proportions convenables, brûlent avec détonation au contact d'une flamme, et donnent naissance à de l'eau.

faction) par le feu. Il admettait, dans la fusion des métaux, une pénétration des particules du feu dans les pores de ces métaux, de même qu'il admettait une pénétration des particules de l'eau dans la dissolution des corps.

Il serait inutile de multiplier les exemples pour faire ressortir cette justesse d'observation qui caractérise au plus haut degré Aristote (1). En résumé, les *Météorologiques* renferment des fragments précieux pour l'histoire de ce que nous appelons aujourd'hui la *physique*, la *chimie* et la *météorologie* proprement dites; car toutes sciences s'y trouvent en germe. — La première édition (aujourd'hui très-rare) des *Météorologiques* parut à Anvers (ex officina Joannis Lœi) en 1546, sous le titre : *Aristotelis summi semper viri, et in quem unum vim suam universam natura rerum contulisse videtur,* Μετεωρολογικῶν βιβλία Δ. La meilleure édition est celle de J.-L. Ideler, texte grec, avec une version latine et des commentaires; Berlin, 1834 et 1836, 2 vol. in-8°.

Du Monde (Περὶ κόσμου), adressé sous forme de lettre à Alexandre. Suivant quelques critiques, ce traité n'est point d'Aristote; et Osann l'attribue au stoïcien Chrysippe (*Beiträge zur Griech. und Röm. Litteratur-Geschichte;* Darmstadt, 1835, vol. I, p. 141). Cependant, d'après les autorités anciennes, l'ouvrage est bien d'Aristote; c'est d'ailleurs le digne pendant des *Météorologiques*, et le premier essai d'une physique générale du globe ou d'une cosmogonie. On y remarque, entre autres, la manière dont l'auteur explique les tremblements de terre: « L'air intérieur, dit-il, après s'être emprisonné dans les cavités souterraines, s'agite, s'échappe tout à coup, et ébranle les parties du globe. Quelquefois aussi l'air extérieur, pénétrant dans ces mêmes cavités, secoue le globe avec violence pour trouver une issue, ce qui produit le phénomène connu sous le nom de *tremblement de terre.* » Puis, il distingue plusieurs espèces de tremblements de terre, et arrive aux phénomènes de la mer, parmi lesquels il signale la marée. — Budée, P. Alcyon, J. Periomius, ont donné des traductions latines du traité sur le Monde; le Batteux l'a traduit en français; nouvelle édition, Paris, Charpentier, 1843, in-12. C'est au Traité du monde que se rattachait le livre des Signes (Περὶ σημείων) dont il ne nous reste que des fragments, sous le titre de Ἀνεμῶν θέσεις καὶ προσηγορίαι (*Position et Dénomination des vents*).

Du Ciel (Περὶ οὐρανοῦ), en quatre livres. Ce traité fait en quelque sorte suite au précédent. Le ciel, selon Aristote, s'étend depuis les limites du monde jusqu'à la lune, et se meut dans une orbite autour de la terre, qui reste immobile au centre. Son élément n'est pas pesant comme la terre qui tend vers le centre, ni léger comme le feu qui tend vers la circonférence; il suit directement la circonférence. L'élément du ciel, c'est l'éther; quoique différent des autres quatre éléments, il a, sur la terre, son analogue dans la chaleur vitale; il donne aux semences des plantes et des animaux leur pouvoir reproductif. Les astres, composés d'éther, sont sphériques, actifs, animés; ils sont fixés aux différents points du ciel, et tournent avec lui autour de la terre, qui est elle-même une sphère dont la circonférence a quatre cent mille stades. Cette théorie du ciel fut professée par les astronomes jusqu'aux temps de Copernic, de Kepler et de Galilée. — Dans le second livre (chap. 2), Aristote parle d'un passage de la lune sur le disque de Mars, passage qu'il avait lui-même observé. D'après le calcul de Kepler (*Astronom. Opt.*, p. 307), cette observation a dû être faite dans l'année 357 avant J.-C., c'est-à-dire pendant le séjour d'Aristote à Athènes. Les derniers livres traitent des éléments provenant de la combinaison des forces primaires: le froid, le chaud, l'humide et le sec. — Simplicius et Pacius ont fait des commentaires sur le *Traité du Ciel,* qui a été édité par Morelli, Lyon, 1563, et par Havenreuter; Francfort, 1605, in-4°.

Des récits merveilleux (Περὶ θαυμασίων ἀκουσμάτων), dans Westermann, *Rerum mirabil. script. græc.*, Brunswick, 1839; les *Physiognomiques* (Φυσιογνωμικά), insérés dans Franz, *Scriptores physiognomici veteres*, et l'*Essai sur les couleurs* (Περὶ χρωμάτων), édité par Simon Portius; Florence, 1548, in-4° : tous ces petits traités contiennent des documents précieux pour l'histoire des sciences. Nous devons regretter la perte du livre *Sur le cours du Nil* (Περὶ τῆς τοῦ Νείλου ἀναβάσεως).

Aristote avait une connaissance profonde des mathématiques, auxquelles il fait souvent allusion dans ses écrits. Malheureusement il ne nous reste de ses ouvrages de mathématiques que deux Traités, l'un attribué à Théophraste, *Sur les Lignes indivisibles* (Περὶ ἀτόμων γραμμῶν), publié pour la première fois séparément par H. Estienne, Paris, 1557, in-8°; l'autre, intitulé *Problèmes mécaniques* (Μηχανικὰ προβλήματα), édité par Van Capelle, Amsterdam, 1812, in-8°. Vitruve a fait un grand usage de ce dernier traité. Chabanon, dans ses *Trois mémoires sur les Problèmes d'Aristote*, a examiné la musique chez les Grecs, d'après les principes établis par Aristote. (*Mém. de l'Acad. des inscrip.*, vol. XLVI, p. 285, etc.)

De la Physique ou *des Principes de la Physique* (Περὶ φυσικῆς ἀκροάσεως, ἢ περὶ φυσικῶν ἀρχῶν), en huit livres. La physique d'Aristote n'a rien de commun avec la physique des savants modernes : elle forme en quelque sorte le passage des sciences naturelles à la métaphysique. Aristote y traite des causes et des rapports de la nature tant inanimée que vivante. Les corps sont ou simples et impérissables,

(1) *Voyez* l'analyse des *Météorologiques* dans notre *Histoire de la Chimie*, t. I, p. 90-93.

comme le ciel et les astres, et les puissances fondamentales des éléments (chaud, froid, humide, sec); ou ils sont composés, terrestres, périssables. Les corps composés sont ou homogènes (ὁμοιομερῆ), c'est-à-dire formés de parties similaires, comme les pierres, les os, le sang, etc.; ou hétérogènes (ἀνομοιομερῆ), c'est-à-dire formés de parties dissemblables, comme la tête, la main, etc. Les corps organisés sont une réunion de corps hétérogènes. Aristote, d'après sa méthode ordinaire, procède de la connaissance des faits à celle des causes; et de la connaissance des causes secondaires il s'élève à la cause finale, à l'idée de substance (τέλος, λόγος, τὸ τί ἦν εἶναι). C'est dans la Nature même que réside, selon lui, le principe du mouvement et du repos. Enfin, on trouve dans la Physique une discussion subtile sur l'espace et le temps, ainsi que sur le premier mobile qui a donné lieu à la célèbre preuve cosmologique de l'existence de Dieu. — La Physique d'Aristote a été éditée séparément par Emm. Bekker; Berlin, 1843. Consultez: L. Sprengel, *Ueber das siebente Buch der Physik des Aristoteles*, 1840, et dans les Mémoires de l'Académie de Munich, vol. III, p. 350. — Shegk, *Comment. in Physica;* Bâle, 1559, in-fol. — Zabarella, *Comment. in Physicam;* Venise, 1600, in-fol.

Il existe sous le nom d'Aristote plusieurs traités de science secrète et d'alchimie, qui sont évidemment supposés; tels sont : *Theologia, sive mystica Philosophia secundum Ægyptios, noviter reperta et in latinum reddita a Nicolao ex Castellanis libris XIV;* Romæ, 1519, in-4° (1). — *Liber de Pomo* (en hébreu), Rivæ Tridenti, 1562, in-4°. — *De perfecto Magisterio et de Practica lapidis philosophici ad Alexandrum*, dans le *Theatrum chemicum*, t. V, p. 787. — *Liber de Gemmis*, et *Liber de Alchimia*, imprimé, en arabe, dans Dom. Venusius, *Elench. libror. impress. typis Congregationis de Propag. Fide*, p. 238. — *Secretum secretorum, ad Alexandrum Magnum, de regimine, de sanitatis conservatione, de physiognomia;* etc., dans Alex. Achillini, *Opus septisegmentatum* (2). — *Alexander, de mirabilibus Indiæ, ad Aristotelem;* Bononiæ, 1516, in-fol.; et dans Berger de Xivrey, *Traditions tératologiques;* Paris, 1836. — *Epistolæ sex, tres ad Philippum, binæ ad Alexandrum, et una ad Theophrastum*, dans Alde Manuce, Collection de lettres grecques; Venise, 1499. — *Epistola ad Alexandrum, qua universam suam philosophiam tractat;* dans Bartolocci, *Bibliotheca Rabbinica*, t. I, p. 476. Dans les manuscrits arabes n°s 540 et 541 de la Bibl. nationale, on trouve, entre autres, un Traité sans doute apocryphe, où Aristote est censé s'adresser à Alexandre pour lui donner des conseils sur la politique, sur la nourriture, le repos, etc. Ce Traité, écrit en arabe pour l'usage de quelque khalife, fut, d'après M. Reinaud, traduit en latin, au treizième siècle, par Philippe de Tyr (1). *Voy. Histoire littéraire de la France*, t. XXI, p. 219.

L'Aristote alchimiste (*Pseudo-Aristote*) vivait probablement vers le dixième ou onzième siècle de notre ère. C'était peut-être le précepteur de quelque prince arabe ou persan; et en habile courtisan il comparait son élève à Alexandre le Grand, en se croyant lui-même un Aristote. Car les épithètes hyperboliques de *totius machinæ Custos*, d'*orbis Conservator*, qu'emploie le Pseudo-Aristote, ne pouvaient s'appliquer qu'à des rois mahométans, qui se disent parents du soleil et fils de la lune (2).

II. *Sciences morales, traitant des œuvres et de la pensée de l'homme.*

Cette section comprend la philosophie proprement dite, qui peut se subdiviser en 1° *Philosophie pratique*, comprenant les œuvres de l'homme (Morale, Politique, Économique, Rhétorique, Poétique); et 2° en *Philosophie pure*, comprenant les lois de la pensée (Logique, Métaphysique).

1° *Philosophie pratique* (œuvres de l'homme).

La *Morale à Nicomaque* (Ἠθικὰ Νικομάχεια), en dix livres. Aristote traite ici de l'idéal de la vie humaine, tant pour l'individu que pour l'État. Cet idéal est le bonheur (εὐδαιμονία), auquel on arrive par la pratique de la vertu. La vertu est la disposition d'agir constamment et consciencieusement, d'après les lois de la droite raison, de l'équité (ὀρθὸς λόγος). Elle a pour caractère de tenir le milieu (τὸ μέσον) entre les deux extrêmes, entre le trop et le trop peu; ce qui rappelle ce mot du poëte : *Medium tenent beati.* L'auteur passe ensuite en revue les différentes vertus, leurs propriétés et leur application. — La *Morale à Nicomaque* a été éditée par Michelet, Berlin, 1828, 2 vol. in-8°, et traduite en français par Thurot, Paris, 1823, 2 vol. in-8°.

A cet ouvrage se rattachent directement les traités suivants, qui ne sont probablement pas d'Aristote : la *Grande Morale* (Ἠθικὰ μεγάλα), en deux livres (3); la *Morale à Eudème* (Ἠθικὰ Εὐδήμεια), en sept livres; et le *Traité des Vertus et des Vices* (Περὶ ἀρετῶν καὶ κακιῶν). Ce ne sont là que des rédactions diffé-

(1) On conserve à la Bibliothèque nationale une traduction arabe de ce Traité, attribué à Aristote (ms. n° 1343, catalog. du supplément arabe, rédigé par M. Reinaud).

(2) On trouve quelques-uns de ces Traités apocryphes latins d'Aristote traduits en français dans le manuscrit n° 7856 de la Bibl. nationale. *Voy.* la notice de M. V. Le Clerc sur Jofroi de Waterford, dans le t. XXI, p. 216, de l'*Histoire littéraire de la France.*

(1) Le manuscrit n° 541 fut copié pour la Bibliothèque de la princesse Delchad-Khatoun, femme du scheik Haçan, qui était émir de Bagdad en 757 de l'hégire.

(2) Voy. notre *Histoire de la Chimie*, t. I, p. 329.

(3) L'authenticité de cet ouvrage a été contestée, entre autres, par Pausch, dans *De Aristotelis Magnis Moral. subditilio libro*, 1851

rentes, des analyses ou paraphrases de la Morale à Nicomaque.

La *Politique* (Πολιτικά ou Πολιτική, scil. Ἐπιστήμη), en huit livres. Si ailleurs Aristote a traité des facultés de l'homme moral, il se propose ici de faire connaître les facultés de l'homme social. Ce chef-d'œuvre, qu'Aristote écrivit, dit-on, pendant son séjour à Mitylène, a fourni à Montesquieu l'idée de son *Esprit des lois*. Rousseau cite et critique souvent Aristote, ce qui ne l'empêche pas d'adopter, dans son *Contrat social*, la plupart des idées du philosophe grec sur le souverain, le peuple, le législateur et le gouvernement en général. Machiavel l'a suivi presque pas à pas dans son fameux ouvrage du *Prince :* il ne diffère d'Aristote que parce qu'il ne se prononce pas aussi clairement sur le caractère moral de ses tyrans.

Aristote commence d'abord par une définition capitale : « Tout État, dit-il, est une association, et toute association se forme dans la vue de quelque avantage; car l'homme dirige nécessairement ses actions vers ce qu'il regarde comme un bien. Les individus ne se réunissent donc en société que dans la vue d'un bien; or, ce bien doit se trouver éminemment dans cette société par excellence qui, renfermant toutes les autres, porte le nom d'État et d'Association politique. » D'après cette définition, la politique est la science du bonheur, le complément de la morale. L'auteur cherche ensuite, dans la nature, l'origine des sociétés. Le père, le mari et le maître, la femme, les enfants et les esclaves, forment la première société organisée, qui est la famille. Les enfants de la première famille, tous égaux et indépendants, en forment bientôt de nouvelles, qui se réunissent en hameaux, dont l'agrégation constitue la Cité. Le maître ordonne à l'esclave : voilà le despotisme. Le père et mari est obéi par sa femme et ses enfants, à titre d'attachement et de reconnaissance : voilà la monarchie. Les chefs de famille indépendants et égaux se réunissent pour leurs intérêts communs; ils obéissent à la condition de commander à leur tour : voilà la république. Ces trois pouvoirs, établis par la nature, sont la base de l'organisation des États. Aristote examine ensuite (IIe livre) les constitutions les plus célèbres de son temps, celles de Lacédémone, de Carthage, d'Athènes, etc., et il discute, dans les livres suivants, les différentes espèces de gouvernement, et les lois qui leur conviennent. Voici comment il s'exprime sur les limites de l'oligarchie et de la démocratie : « De part et d'autre on avoue des droits, mais chacun veut en poser les limites, sans consulter les principes de l'exacte équité. Dans la démocratie, on fait consister le droit dans l'égalité : sans doute elle est un droit, mais ce droit n'existe qu'entre égaux. Dans l'oligarchie, on prétend que l'inégalité est un droit : on a raison. Mais ce droit s'étend-il à tout? Non : sa limite est là où finit l'inégalité. Mais des deux côtés on ne convient pas de ces limites, et là commencent les prétentions injustes. Pourquoi? parce que les intéressés sont juges dans leur propre cause; et ce sont en général de bien mauvais juges (1)... Si les hommes n'avaient formé de pacte social que pour la garantie des propriétés, ils auraient droit au gouvernement dans la proportion de leur mise de fonds : alors les prétentions de l'oligarchie seraient en quelque sorte fondées. Mais ce n'est pas seulement pour vivre que les hommes ont établi l'ordre politique : c'est surtout pour vivre heureux (2). » Après avoir signalé les conflits entre les riches et les pauvres : « S'il fallait, dit-il, décider la question, il paraîtrait plus convenable de remettre la souveraineté à la multitude, plutôt qu'à la classe distinguée et au petit nombre. » Mais il se reprend aussitôt : « Cependant la multitude est sans prudence, sans idées nettes de la justice. De tels hommes commettront des vexations et des fautes cruelles. Les éloignerez-vous entièrement des honneurs? vous courrez de grands dangers. Tout gouvernement dans lequel le grand nombre est pauvre et avili, a nécessairement une foule d'ennemis. Il reste donc à prendre un terme moyen, qui est d'admettre la multitude à voter dans les élections. »

Ici il faut s'entendre. Chez les Grecs, le *peuple* ou la *multitude* ne comprenait qu'une fraction de la population totale; ce n'était que la réunion des citoyens libres : tous les esclaves employés aux arts manuels, et les étrangers simplement domiciliés, en étaient rigoureusement exclus. La démocratie n'a donc ici rien de commun avec ce qu'on voudrait aujourd'hui entendre par ce mot.

Parmi les causes de révolution, Aristote cite, entre autres, l'accroissement extraordinaire de l'une des parties de l'État. « Un corps, dit-il, est un composé de membres qui doivent croître dans le même rapport, afin que l'ensemble con-

(1) *Politique*, liv. III, chap. 6, p. 178 et suiv. de la traduction de Champagne, revue et corrigée par F. Hoefer (Paris, 1843, in-12).

(2) Aristote revient souvent sur ces notions fondamentales. Ainsi dans le livre V, chap. 1, il dit : « Voici la cause première de toutes les révolutions. Au milieu de tant de gouvernements divers, tous conviennent que les hommes ont des droits, et qu'ils doivent en jouir dans la raison de l'égalité ; mais tous se trompent dans l'application du principe. Quelle est l'origine de la démocratie? les hommes, égaux sous un rapport, ont voulu l'être en tout; égaux en liberté, ils ont voulu l'égalité absolue. Quelle est l'origine de l'oligarchie? quelques hommes avaient une prérogative qui les rendait inégaux : ils ont voulu l'inégalité en toutes choses. Inégaux par les richesses, ils ont voulu l'inégalité absolue. Les premiers, en vertu de l'égalité, veulent tout partager comme égaux ; les autres, en vertu de l'inégalité, veulent augmenter leurs priviléges : or, une telle augmentation implique l'inégalité. Ainsi, tous ont des droits fondés en principe ; mais il y a erreur dans leur application absolue. On se persuade de part et d'autre qu'on est lésé dans l'exercice de ses droits politiques : on s'insurge. S'il y a des hommes qui ont le droit d'insurrection, ce sont à coup sûr les citoyens vertueux : ceux-là seuls ont des droits incontestables à l'inégalité; mais ils n'en usent jamais. »

serve ses proportions. Si le pied croissait de quatre coudées, et le corps de deux palmes seulement, l'animal périrait, ou il se transformerait en un autre animal, si l'ensemble de ces éléments venait à changer en quantité et en qualité. Cette comparaison s'applique aussi à l'État. Si l'une des parties prend insensiblement un accroissement extraordinaire, par exemple, si dans la démocratie ou la république la classe pauvre augmente sans mesure, le corps politique éprouvera une révolution (1). » — Il indique aussi comme cause de révolution la négligence, c'est-à-dire « lorsqu'on élève aux premiers emplois des hommes qui ne sont pas amis du gouvernement. »

Les gouvernements démocratiques sont renversés par les démagogues. « C'est, dit-il, la turbulence des démagogues qui renverse les gouvernements démocratiques, soit qu'ils calomnient individuellement les riches, soit que par leurs violentes harangues ils ameutent contre eux la classe qui n'a rien: Les riches se réunissent; le danger commun rapproche les ennemis les plus irréconciliables : ils conspirent. On en peut citer mille exemples. » — Plus loin (liv. V, chap. 8), il dit : « Un principe général, qui s'applique également à la démocratie, à l'oligarchie et à toute espèce de gouvernement, c'est de ne jamais augmenter outre mesure l'influence d'un citoyen, et d'accorder des pouvoirs très-limités et de longue durée, plutôt qu'une puissance très-considérable pour peu de temps. L'élévation corrompt les hommes, et il est donné à bien peu de supporter une grande prospérité. Si l'on n'a pas suivi ce principe, il faut se garder d'ôter brusquement le pouvoir à celui qui en avait été investi tout d'un coup ; mais il faut l'en dépouiller insensiblement (2). »

Au nombre des conseils que donne Aristote pour maintenir un gouvernement, on remarque surtout les deux suivants : « Travaillez à amalgamer les pauvres et les riches, ou à augmenter la classe moyenne. C'est par elle que vous comprimerez les révolutions. » — « Combinez tellement vos institutions et vos lois, que les fonctions publiques ne puissent jamais être l'objet d'une spéculation d'intérêt. » — Enfin, le plus stable (ἀσφαλεστάτη) des gouvernements, c'est celui qui, s'appuyant sur la classe moyenne, se rapproche plus de la démocratie que de l'oligarchie (ἡ ἐκ τῶν μέσων πολιτεία ἐγγυτέρω τοῦ δήμου ἢ ἡ τῶν ὀλίγων) (3). Mais à qui faut-il remettre le gouvernement? Aux hommes vertueux, répond Aristote; c'est-à-dire à la noblesse du cœur et de l'intelligence, et ceux-là se tiennent à l'écart.

La *Politique* est un des livres où se révèle le plus le génie d'Aristote : il ne l'a pas seulement écrit pour les Grecs, mais pour la postérité ; il n'y est plus simple historien, mais prophète. L'importance de cet ouvrage nous fait déplorer d'autant plus vivement la perte du recueil des *Constitutions*, qui, au rapport de Hadji-Khalfah (*Dict. Bibl.*, aux mots *Ketab Syasset al-Modon*), traitait de l'administration de cent soixante et onze villes ou cités (1). Cette perte est en quelque sorte récente; car Photius, à la fin du neuvième siècle, et Eustathe, au douzième, connaissaient encore les *Constitutions d'Aristote*.

(1) *Politique*, liv. V, ch. 3, ou p. 213.
(2) Ibid., p. 214 et 220.
(3) Ibid., liv. V, ch. 1.

De très-bonnes éditions de cet ouvrage ont été données : par Schneider, Francfort-sur-l'Oder, 1809, 2 vol. in-8°; par Göttling, Jéna, 1824; par Stahr, avec une traduction allemande, Leipzig, 1837; et par M. Barthélemy Saint-Hilaire, avec une traduction française, Paris, 1837, 2 vol. in-8° (l'ordre des livres y est changé). On pourra y ajouter encore la traduction de M. Thurot (Paris, 1824, 2 vol. in-8°, avec la *Morale*), et celle de Champagne, revue par nous, Paris, 1843 (2).

Économique (Οἰκονομικά ou Οἰκονομική sc. Ἐπιστήμη), en deux livres. Ce petit traité devait être le complément du précédent. L'*Économique* paraît avoir été composée avant la *Politique;* car l'auteur cite ici, entre autres, un passage qui se trouve textuellement dans le premier livre de l'*Économique*, tandis que dans ce dernier ouvrage il ne cite pas une seule fois son traité de la *Politique*, dont il aurait eu cependant plusieurs fois occasion de parler. On a douté, à tort selon nous, de l'authenticité du second livre, qui nous est parvenu tronqué et incomplet. D'après l'examen que nous en avons fait, il nous semble réellement d'Aristote. Mais c'est probablement un fragment détaché du *Traité sur la Richesse* (Περὶ πλούτου), qui ne nous est pas parvenu. En effet, quelle est la matière de ce livre ? L'acquisition des richesses et la solution des embarras pécuniaires par toutes sortes de stratagèmes que, pour la plupart, l'honnêteté réprouve et que la morale condamne.

Goettling a donné une bonne édition de l'Économique d'Aristote ; Jéna, 1840. Nous en avons donné la première traduction française complète, avec des variantes du texte grec, d'après les manuscrits n°s 1857, 2023, 2025, 2521 de la Bibliothèque nationale (Paris, 1843, à la suite de la *Politique* d'Aristote) (3).

La *Rhétorique* (Τέχνη ῥητορική), en trois livres. La rhétorique est, selon Aristote, l'art de faire naître la conviction dans l'esprit de ceux qui écoutent; elle doit, avant tout, s'occuper des moyens d'atteindre ce but. Les moyens de con-

(1) Ce passage de Hadji-Khalfah a été reproduit d'une manière inexacte dans l'édition de M. Flügel (M. Reinaud, *Supplément des manuscrits arabes* de la Bibliothèque nationale).

(2) M. Lerminier a donné une excellente analyse de la *Politique* d'Aristote, dans son *Histoire des Constitutions de la Grèce antique*, t. I, p. 275-303 (Paris, 1832).

(3) Nic. Oresme, Paris, 1489, et Laurent de Premierfait (ms. n° 7351 de la Bibliothèque nationale), n'avaient traduit que le premier livre. (*Voy.* la préface de notre traduction, p. 439 440 (*Aristote*) de la collection de Charpentier).

viction (πίστεις) sont ou extérieurs, comme une attestation, un témoignage, ou intérieurs et artificiels, c'est-à-dire venant de l'orateur lui-même, comme les qualités personnelles, l'action, la manière de disposer son auditoire et de faire valoir ses arguments. Un orateur doit connaître à fond les replis du cœur humain, et s'être familiarisé avec les passions qui peuvent servir ses desseins. La rhétorique a pour ainsi dire sa racine dans la dialectique : l'argumentation, l'exemple, l'enthymème, sont pour la rhétorique ce que l'induction et la conclusion sont pour la dialectique. Les uns écoutent un discours pour le seul plaisir de le juger au point de vue de l'art, ce sont de simples théoriciens (θεωροί); les autres l'écoutent pour se former un jugement sur une question en litige. Il y a trois genres oratoires : le délibératif (γένος συμβουλευτικόν), le judiciaire (γ. δικανόν), et le démonstratif (γ. ἐπιδεικτικόν). Cette division est suivie d'une analyse de chacun de ces genres oratoires; enfin, ce que l'orateur ne doit jamais perdre de vue, il ne s'agit pas seulement de savoir ce que l'on veut dire, il faut aussi savoir *comment* il faut le dire. Aristote a le premier tracé les règles de l'art oratoire, qui furent ensuite développées et appliquées par Cicéron, Quintilien et tous les grands orateurs. La Rhétorique d'Aristote a été publiée pour la première fois séparément à Bâle (Froben), 1529, in-4°. Il en existe un grand nombre de traductions latines, françaises, etc.

La *Rhétorique adressée à Alexandre* (Ῥητορικὴ πρὸς Ἀλέξανδρον), livre qui, attribué à Aristote, mais qui a probablement pour auteur Anaximène de Lampsaque, donne plus de développement à certains points indiqués dans l'ouvrage précédent (1).

La *Poétique* (Ποιητική). Il suffit de dire, pour toute analyse, que la *Poétique* d'Aristote a servi de modèle à deux chefs-d'œuvre, l'*Art poétique* d'Horace et celui de Boileau. Les préceptes de l'immortel Stagirite sont encore aujourd'hui invoqués comme des lois par les partisans du genre classique. La *Poétique* ne paraît être que le fragment d'un ouvrage plus considérable qui devait traiter des autres arts (musique, statuaire, peinture, etc.), œuvres du goût et de l'imagination de l'homme. La *Poétique* a été pour la première fois imprimée séparément à Venise (Alde), 1536, in-8°. Il en existe un grand nombre d'éditions et de traductions. M. Egger a donné le texte grec de la *Poétique d'Aristote*, avec une traduction française et des notes, dans son excellent ouvrage intitulé *Essai sur l'Histoire de la Critique chez les Grecs*, Paris, 1849, in-8° (2).

2° *Philosophie pure* (Pensée de l'homme.)

Les commentateurs péripatéticiens ont donné le nom de *Logique* à la matière traitée dans les

(1) *Voy.* Quintilien, *Instit. Orat.*, III, 4, 9.

(2) On trouve dans ce même ouvrage quelques extraits des *Problèmes d'Aristote*.

six ouvrages d'Aristote, qui sont : les *Catégories* (Κατηγορίαι); l'*Interprétation* (Ἑρμηνεία); les *premiers Analytiques* (Ἀναλυτικὰ πρότερα), en deux livres; les *derniers Analytiques* (Ἀναλυτικὰ ὕστερα), en deux livres (1); les *Topiques* (Τοπικά), en huit livres (2); et les *Arguments des sophistes* (Ἔλεγχοι σοφιστικοί). L'auteur y examine les conditions de l'intelligence, la forme et les lois de la pensée, en un mot l'*instrument* que l'homme applique au monde extérieur, aux objets qui le frappent. Aussi la réunion de ces traités a-t-elle reçu le nom d'*Organon* (Ὄργανον, instrument).

Les *Métaphysiques* (Μεταφυσικά) comprennent la partie la plus abstraite, la plus éloignée de l'étude des phénomènes physiques. Comme la logique est la science de la forme et des lois de la pensée, la métaphysique est la science des êtres en soi; c'est l'ontologie, la théorie des premiers principes, en dehors de l'observation matérielle. La Métaphysique d'Aristote a été analysée avec une grande lucidité, chose si difficile en pareille matière, par M. Félix Ravaisson (3).

C'est dans l'*Organon* et la *Métaphysique* qu'Aristote se révèle comme le législateur de l'entendement humain. Hégel et Kant ont déclaré que, jusqu'à leur époque, aucun philosophe n'avait rien ajouté ni rien retranché à la *Logique* d'Aristote, cette histoire naturelle de la pensée humaine; de même que Cuvier a reconnu que Buffon n'avait pas surpassé l'auteur de la première *Histoire des animaux*. Quel homme que le Stagirite, devant lequel s'inclinent de tels juges !

C'est surtout, pour le répéter, comme philosophe qu'Aristote a été étudié; c'est la partie de ses œuvres que l'on s'est le plus attaché à connaître. Il en existe d'innombrables commentaires, et on en trouve des analyses détaillées dans un grand nombre de livres spéciaux ainsi que dans toutes les histoires de la philosophie, notamment dans celles de Brucker, de Tennemann, de Tiedeman et de Ritter. Aussi n'en dirons-nous ici que peu de mots (4).

(1) Les *premiers Analytiques* sont appelés par Aristote *Traité du Syllogisme*; et les *derniers Analytiques*, *Traité de la Démonstration*.

(2) Les *Topiques* sont appelés par Aristote *Traité de Dialectique*.

(3) F. Ravaisson, *Essai sur la Métaphysique d'Aristote*, 1er volume, in-8°; Paris, 1837. Le 2e volume, publié en 1846, est une véritable histoire de la philosophie, en tant qu'elle se rattache à l'aristotélisme. Cet ouvrage remarquable est le développement d'un mémoire couronné par l'Institut en 1835.

(4) Consultez sur l'*Organon* : Trendelenburg, *Elementa logices Aristotelis*; Berlin, 1836, in-8°; 2e édit., 1842 — Weinholtz, *De finibus et pretio logices Aristotelis*; Rostock, 1824. — Brandis, *Ueber die Reihenfolge der Bücher des Organon*, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, année 1835, p. 249 et suiv. — Biese, *Die Philosophie des Aristoteles*, I, p. 45-318. — M. Barthélemy Saint-Hilaire, *De la Logique d'Aristote*; Paris, 1838, 2 vol. in-8°.

Sur la *Métaphysique* : M. Frank; *Esquisse d'une histoire de la Logique*; Paris. 1838, in-8°. — Brandis, *Scholia græca in Aristotelis Metaphys*, avec edit. des

Le point culminant du système aristotélique se réduit, selon nous, à ceci : L'entendement humain repose, comme l'univers, sur des lois d'après lesquelles se groupent les détails et se dessinent les accidents. Ces lois, appelées *catégories*, sont pour la faculté intellectuelle ce que le moule est au plâtre : sans les notions fondamentales de Substance (Οὐσία), de Quantité (Πόσον), de Relation (Πρός τι), d'Espace (Ποῦ), de Temps (Πότε), etc., en un mot, sans les *catégories*, toutes les impressions transmises à l'intelligence ne seraient qu'une matière brute et informe. — Cette pensée capitale fut reprise et fécondée par Kant, le plus grand philosophe des temps modernes. Aristote eut donc la gloire d'avoir le premier entrepris de rédiger le code de l'entendement humain. Mais son œuvre ne fut qu'un essai. Des disciples fanatiques l'ont pris pour un travail achevé; de là toutes les erreurs. Longtemps les aristotéliciens ne juraient que sur la parole du maître ; c'était dans la philosophie du grand Stagirite qu'il fallait s'initier à la connaissance du monde.

Or, pour les disciples, la philosophie n'était que la réunion de la logique et de la métaphysique, tandis que, d'après le plan du maître, elle devait embrasser tout l'univers, l'homme et le monde; elle devait comprendre la morale, la théologie, la politique, les sciences physiques et naturelles, bref, toutes les connaissances humaines. Voilà pourquoi la philosophie, dans le sens restreint du mot, n'a été qu'une sorte de gymnastique propre à former des esprits subtils, et sans profit pour l'humanité. Quant à la philosophie telle que l'entendait Aristote, elle n'a jamais régné dans les écoles ; si on l'y avait enseignée, on aurait peut-être depuis longtemps trouvé ce que l'on cherche encore.

Dès le principe, les hommes se sont divisés en deux camps : ceux qui ne croient que ce qu'ils pensent ou imaginent, et ceux qui ne croient que ce qu'ils voient ou sentent. Ces deux tendances font naître des oscillations perpétuelles; ce sont les deux pôles du mouvement humain, représentés par Platon et par Aristote. « Les idées, disent les disciples de l'un, réminiscences ou images (εἴδωλα) d'une vie spirituelle, sont obscurcies par les sens; la pensée, cette émanation divine, cette céleste étrangère, seule ne nous trompe point. » A quoi les disciples de l'autre répondent : « Les sens sont les excitateurs nécessaires de la pensée; toute connaissance ne nous arrive que par leur intermédiaire; sans les sensations, la pensée serait immobile. » — Mais du choc de ces beaux arguments n'a point jailli la lumière. Pourquoi? C'est qu'on avait oublié un troisième terme, nécessaire à la solution de tout problème scientifique ou moral. Ce terme, nous allons le faire connaître.

Les néoplatoniciens, qui accusaient les chrétiens d'avoir emprunté leurs doctrines, régnèrent aux premiers siècles de notre ère et, sous des noms différents, pendant une grande partie du moyen âge. Les néoaristotéliciens (que l'on nous permette de donner ce nom aux savants qui ont inauguré la méthode expérimentale et proclamé la souveraineté de l'expérience), les néoaristotéliciens, à leur tour, triomphèrent au seizième siècle : la religion, les sciences, les lettres, les arts, se ressentent encore de la révolution qui éclata alors sur tous les points à la fois. Cependant, ceux qui avaient tant reproché au moyen âge son mysticisme et sa superstition, furent bientôt obligés de reconnaître que le témoignage si vanté des sens ne suffit pas toujours pour trouver la vérité, et qu'il existe des choses très-réelles en dehors même de la sphère de nos sensations. Depuis qu'il est expérimentalement démontré que des fluides invisibles baignent le monde et entretiennent la vie, que des forces insaisissables maintiennent l'univers, que des agents impalpables, comme l'électricité et le magnétisme, pénètrent tous les corps et ne se manifestent que par leurs effets prodigieux, depuis lors c'est la science qui ordonne de croire aux mystères.

Restée stationnaire pendant le long règne de ces discussions stériles sur le sujet et l'objet, le moi et le non-moi, le macrocosme et le microcosme, le positif et le négatif, etc., termes antagonistes qui ont défrayé tous les systèmes des philosophes, la science fait des pas de géant depuis qu'elle a découvert l'action nécessaire, absolue, permanente du *milieu physique*, le troisième terme, dont la connaissance avait échappé à tous les investigateurs jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. Voilà, selon nous, le secret de nos conquêtes toutes récentes sur l'espace et le temps, les plus belles conquêtes de l'esprit humain. Là donc la lumière est faite, la science a atteint son but.

Or, comme tout se lie et s'enchaîne, ce qui est vrai dans l'ordre physique doit l'être aussi dans l'ordre moral. Si les constitutions politiques et sociales n'ont pas encore atteint leur but, qui était, selon Aristote, le bonheur, cela tiendrait-il aussi à quelque milieu modificateur, inter-

Métaphysiques; Berlin, 1837, in-8°. — Michelet, *Examen critique de la Métaphysique d'Aristote;* Berlin, 1836. — Glaser, *Die Metaphysique des Aristoteles nach Composition, Inhalt und Methode;* Berlin, 1741. — Vater, *Vindiciæ theologiæ Aristotelis;* Leipzig, 1795. — Brandis, *Diatribe de perditis Aristotelis libris de Ideis et de Bono, sive de Philosophia;* Bonn., 1823, in-8°. — Trendelenbourg, *Platonis de Ideis et numeris doctrina ex Aristotele illustrata;* Leipzig, 1826. — Bonitz, *Observationes criticæ in Aristotelis libros métaphysicos;* Berlin, 1842, in-8°. — E. Vacherot, *Théorie des premiers principes, selon Aristote;* Paris, 1836, in-8°. — A. Jacques, *Aristote considéré comme historien de la philosophie;* Paris, 1837, in-8°. — J. Simon, *Du Dieu d'Aristote;* Paris, 1840, in-8°. Enfin, l'ouvrage déjà cité de M. Félix Ravaisson, *Essai sur la Métaphysique d'Aristote,* Paris, 1837 et 1846, 2 volumes in-8°.

La *Logique d'Aristote* a été traduite en français par M. Barthélemy Saint-Hilaire, et en allemand par M. Zell, Stuttgart, 1836. La *Métaphysique* a été traduite en français par MM. Pierron et Zénort, et en allemand par M. Hengstenberg, Bonn., 1824, in-8°.

posé entre le sujet et l'objet, entre la théorie et la pratique? A l'état de repos, théoriquement, tous les hommes sains d'esprit et de cœur aiment la justice et la vérité; mais dès qu'ils agissent, la scène change. C'est qu'en effet un milieu fatal s'interpose entre l'idée et l'acte, et ce milieu fait fléchir la justice et la vérité, comme l'air fait dévier les rayons de la lumière. La conscience et le bon sens, véritables rayons de la lumière interne, divine, nous donnent à chacun des intentions droites : tous nous voulons ce qui est beau, juste, vrai, honnête, utile; mais ces intentions, parties du fond de notre âme, passent avant tout par notre milieu moral, par ce que nous pourrions appeler l'*océan humain*, composé de nos passions, de nos instincts, de nos faiblesses, de nos misères, de nos habitudes, de nos préjugés; là les intentions les plus pures se modifient, s'écartent plus ou moins de la ligne droite, et viennent, traduites en actes, frapper à côté du but que leur indique la morale universelle. C'est alors seulement que les hommes se réveillent en sursaut : ils s'indignent, et, dans leur colère aveugle, prenant l'effet pour la cause, ils brisent l'aiguille qui les trompe sur l'heure, au lieu de corriger le mécanisme qui la fait mouvoir; ils se reprochent des vices qui sont leur commun partage; la dispute s'envenime, la guerre éclate, et les vainqueurs du lendemain recommencent le jeu de la veille : écoliers perpétuels, qui à chaque correction que leur inflige l'impitoyable logique des événements, promettent toujours d'être plus sages à l'avenir; et cet avenir, comme l'horizon, recule sans cesse. — Tel est l'état actuel des sciences morales : on tâtonne encore dans les ténèbres, parce qu'on ne tient pas compte du milieu qui fait fléchir la justice et la vérité.

En résumé, il est impossible de résoudre un problème par $a + b$, si au lieu de deux termes il en faut trois. Là réside la cause de toutes les luttes, de toutes les doctrines stériles du genre humain. Pour arriver à des solutions fécondes qui satisfassent à la fois la raison, l'intelligence et le cœur, il faudra désormais, tout au rebours de ce que l'on a fait jusque ici, s'appesantir beaucoup moins sur les idées et les choses en soi, que sur les circonstances et les conditions qui le modifient constamment et nécessairement. C'est sur cette base, ainsi élargie, qu'il importe de reconstruire l'édifice de la science universelle, de la vraie philosophie. Mais pour une pareille tâche il faudrait un second Aristote.

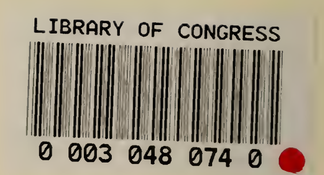
Diogène Laërce, V, 1-35. — Denys d'Halicarnasse, *Epistola ad Ammæum de Demosthene et d'Aristotele*. — Ammonius, *Vita Aristotelis*, éditée par Nunnesius, Helmstadt, 1676; in-4°. — Cousin, *Journal des Savants*, décembre 1832, p. 747. — Suidas. — L'Anonyme de Ménage, dans Diogène Laërce, vol. II, p. 201, édition de Meibome. — Hesychius. — Toutes ces biographies anciennes se trouvent rassemblées dans le 1er vol. de l'édition d'Aristote par Buhle. — Quarinus de Vérone, *Vita Aristotelis*, en appendice à la traduction latine des *Vies* de Plutarque. — Patritius, *Discussiones peripateticæ;* Bâle, 1581. — Nunnesius, dans son commentaire sur Ammonius, *Vita Aristotelis;* Leyde, 1621. — Andreas Schott, *Vitæ comparatæ Aristotelis et Demosthenis;* Augsbourg, 1603, in-4°. — Jourdain, *Recherches sur l'âge et sur l'origine des traductions latines d'Aristote;* Paris, 1819, in-8°. — Stahr, *Aristotelia*, et dans W. Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography;* London, 1851, vol. I. Buhle, dans *l'Encyclopédie Allemande* d'Ersch et Gruber. — Brucker, Tennemann, Tiedemann, Ritter, *Histoire de la Philosophie.*

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
Imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, n° 56.








LIBRARY OF CONGRESS
0 003 048 074 0